



Le plan de développement durable de la collectivité montréalaise

2010 | 2015

Montréal 



MOT DES ÉLUS



Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015 porte la marque de notre ambition à faire de Montréal une métropole de l'avenir où il fait bon vivre, un milieu responsable pour les générations en devenir et une ville inspirante. Certes, nos objectifs sont ambitieux, mais nous y travaillons ensemble sans relâche.

C'est avec fierté que nous présentons le bilan de nos actions à ce jour. Ce bilan met en lumière les principales réalisations des deux dernières années et permet de mesurer la tâche qu'il reste à accomplir au cours du prochain cycle de deux ans.



Pour mettre en   uvre ses id  aux en d  veloppement durable, Montr  al b  n  ficie de la collaboration de nombreux partenaires de la collectiv  t   et nous tenons    les remercier pour l'information qu'ils nous fournissent. La vitalit   dont ils font preuve nous encourage dans la poursuite de notre objectif de faire de Montr  al une m  tropole durable.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Denis Coderre".

Denis Coderre
Maire de Montr  al

A handwritten signature in black ink, appearing to read "R  al M  nard".

R  al M  nard
Responsable du d  veloppement durable, de l'environnement, des grands parcs et
des espaces verts au comit   ex  cutif de la Ville de Montr  al

TABLE DES MATIÈRES

Mot des élus	3
Sommaire	6
Introduction	12
Mise en contexte: l'approche de Montréal	13
Collecte de données et méthodologie	13
Suivi des actions municipales	14
1 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE	15
Action 1 Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise	16
Action 2 Réduire la dépendance à l'automobile	17
Action 3 Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments	19
Action 4 Augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels	20
Action 5 Encourager l'électrification des transports	21
Action 6 Participer à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques	21
Action 7 Réduire l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain	22
Action 8 Expérimenter des solutions de remplacement aux abrasifs minéraux	23
Action 9 Affiner les connaissances sur les sources de particules fines et les quantités émises pour chacune	23
Action 10 Influencer les orientations du comité du Conseil canadien des ministres de l'environnement relativement à la qualité de l'air	24
Action 11 Réduire l'utilisation du mazout dans le chauffage des bâtiments	24
2 ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS	25
Action 12 Soutenir un développement résidentiel adapté aux besoins des familles qui soit abordable, sain et écologique	26
Action 13 Aménager des quartiers durables	28
Action 14 Apaiser la circulation	30
Action 15 Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur	30
Action 16 Valoriser Montréal comme milieu de vie familial	31
3 PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES	33
Action 17 Réduire les fuites d'eau et les usages illicites	34
Action 18 Répertoire la consommation d'eau par secteur d'activité	35
Action 19 Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable	35
Action 20 Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source	36
Action 21 Prévenir et corriger les raccordements inversés contaminant le réseau d'égout pluvial	38
Action 22 Implanter des mesures de réduction à la source	39
Action 23 Implanter des mesures de récupération et de valorisation	40
Action 24 Tenir des événements écoresponsables	41
4 ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENTREPRISES, LES INSTITUTIONS ET LES COMMERCEs	42
Action 25 Appuyer le développement du secteur des technologies propres	43
Action 26 Stimuler la demande de technologies, de produits et de services verts	44
Action 27 Aider les entreprises montréalaises à adopter de meilleures pratiques de développement durable	45
Action 28 Adopter un système de gestion, une réglementation ou une politique qui permette d'obtenir des certifications intégrant des notions de développement durable	46
Action 29 Réviser les programmes municipaux de soutien de manière à stimuler la certification	47
Action 30 Participer à des activités de formation sur la certification et les programmes environnementaux	47

5	AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS	48
	Action 31 Établir un cadre de collaboration pour protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité	49
	Action 32 Tirer profit des infrastructures vertes et de leurs services écologiques en milieu urbain	50
	Action 33 Diffuser l'information relative à la biodiversité afin de sensibiliser le public et de l'inciter à agir pour sa préservation	51
	Action 34 Renforcer la gestion écologique des espaces verts sur le territoire montréalais	51
	VOLET SOCIAL	52
	Action 35 Être solidaire	53
	Action 36 Être équitable	54
	Action 37 Assurer la relève	55
	Suivi des réalisations des arrondissements de Montréal	56
	Suivi de l'adoption des plans locaux de développement durable des Villes liées de Montréal	62
	Suivi des réalisations du <i>Plan corporatif de Montréal en développement durable</i>	64
	Participation des partenaires du Plan à la réduction des émissions de gaz à effet de serre	70
	Action 1 Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise	72
	Action 2 Réduire la dépendance à l'automobile	72
	Action 3 Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments	72
	Action 4 Augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels	73
	Action 5 Encourager l'électrification des transports	73
	Action 6 Participer à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques	73
	Qui sont nos partenaires?	74
	Appréciation de l'engagement envers le Plan	75
	Le Réseau des partenaires du Plan	76
	Le Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal	78
	Lauréats et finalistes de l'édition 2013 du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable (projets réalisés en 2012)	79
	Finalistes de l'édition 2014 du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable (projets réalisés en 2013)	82
	Annexe 1	
	Liste des partenaires du <i>Plan de développement durable de la collectivité montréalaise</i> 2010-2015 en date du 31 décembre 2013	86
	Annexe 2	
	Progrès accomplis par l'administration municipale en matière d'agriculture urbaine	89



SOMMAIRE





SUIVI DE L'ATTEINTE DES OBJECTIFS

Le *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015* contient neuf objectifs, dont sept chiffrés. Les progrès vers l'atteinte de ces objectifs sont résumés ci-après. Des détails supplémentaires sont présentés sur le site Internet consacré au *Rapport de développement durable de Montréal* ville.montreal.qc.ca/rapportdd.

1 RÉDUIRE DE 30 % LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 1990

Entre 1990 et 2009, les émissions totales de GES de la collectivité montréalaise ont diminué de 6 %.

2 ATTEINDRE LE STANDARD PANCANADIEN EN MATIÈRE DE CONCENTRATION DE PARTICULES FINES DANS L'AIR AMBIANT ($30 \mu\text{g}/\text{m}^3$) D'ICI 2020

Les moyennes annuelles de concentration de particules fines pour les années 2011 et 2012 sont en dessous du standard pancanadien de $30 \mu\text{g}/\text{m}^3$.

3 RÉDUIRE DE 25 % LE SOLDE MIGRATOIRE ENTRE MONTRÉAL ET LA BANLIEUE D'ICI 2012, EN S'ADRESSANT PRINCIPALEMENT AUX MONTRÉLAIS DE 25 À 44 ANS QUI QUITTENT LA VILLE CHAQUE ANNÉE

Les derniers résultats de cet objectif, arrivé à échéance, indiquent que le solde migratoire vers la banlieue a diminué de 15 %, passant de -24 188 habitants (2006-2007) à -20 675 habitants (2010-2011).

4 RÉDUIRE DE 15 % LA PRODUCTION D'EAU POTABLE D'ICI 2015 PAR RAPPORT À L'AN 2000

Entre 2000 et 2012, la production d'eau potable pour l'agglomération de Montréal a diminué de 10 %.

5 AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DE RUISSELLEMENT QUI SE DÉVERSENT DANS LES COURS D'EAU

Objectif non chiffré.

6 RÉCUPÉRER 80 % DES MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES, DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD), DES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD) ET DES ENCOMBRANTS D'ICI 2019, COMME LE STIPULE LE PLAN DIRECTEUR DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

En 2012, le taux de récupération global pour l'agglomération de Montréal a été de 40 %.

7 FAIRE DE MONTRÉAL UN LEADER NORD-AMÉRICAIN DE L'INDUSTRIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TECHNOLOGIES PROPRES D'ICI 2020

Objectif non chiffré.

8 AUGMENTER DE 30 % LE NOMBRE DE CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES OU D'ADHÉSIONS À DES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX VOLONTAIRES À MONTRÉAL D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 2010

Les certifications « témoins » identifiées dans le Plan 2010-2015 ont connu une hausse globale de 48 %. La plus forte augmentation (100 %) est attribuable au secteur des bâtiments (certifications LEED et BOMA BEST).

9 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES VERTES À MONTRÉAL EN FAISANT PASSER LA CANOPÉE DE 20 À 25 % D'ICI 2025 PAR RAPPORT À 2007

L'indice de canopée de 20,3 % a été calculé selon des photographies aériennes prises en 2007. Cette donnée sera de nouveau mesurée en 2017.





SUIVI DE LA RÉALISATION DES ENGAGEMENTS MUNICIPAUX

La Ville de Montréal s'est engagée à mettre en œuvre 117 engagements répartis entre les 37 actions du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015* (le Plan). Pour chaque orientation du Plan, les progrès accomplis se présentent comme suit : les barres de progression illustrent le degré d'avancement moyen des engagements municipaux ; les graphiques permettent de juger d'un seul coup d'œil du statut de ces engagements.

ORIENTATION 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

ACTIONS

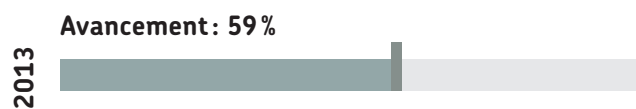
- | | |
|--|---|
| <ol style="list-style-type: none"> 1 Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise 2 Réduire la dépendance à l'automobile 3 Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments 4 Augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels 5 Encourager l'électrification des transports 6 Participer à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques | <ol style="list-style-type: none"> 7 Réduire l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain 8 Expérimenter des solutions de remplacement aux abrasifs minéraux 9 Affiner les connaissances sur les sources de particules fines et les quantités émises pour chacune 10 Influencer les orientations du comité du Conseil canadien des ministres de l'environnement relativement à la qualité de l'air 11 Réduire l'utilisation du mazout dans le chauffage des bâtiments |
|--|---|

11 actions comprenant 31 engagements

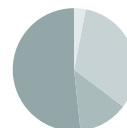


Statut des engagements municipaux

À venir – 1
En cours – 12
Réalisés – 2
En continu – 16



À venir – 1
En cours – 10
Réalisés – 4
En continu – 16



ORIENTATION 2

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

ACTIONS

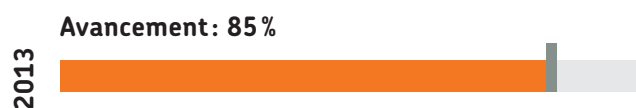
- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 12 Soutenir un développement résidentiel adapté aux besoins des familles qui soit abordable, sain et écologique 13 Aménager des quartiers durables 14 Apaiser la circulation | <ol style="list-style-type: none"> 15 Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur 16 Valoriser Montréal comme milieu de vie familial |
|--|--|

5 actions comprenant 26 engagements

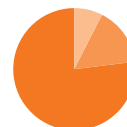


Statut des engagements municipaux

À venir – 1
En cours – 2
Réalisés – 3
En continu – 20



À venir – 0
En cours – 2
Réalisés – 4
En continu – 20





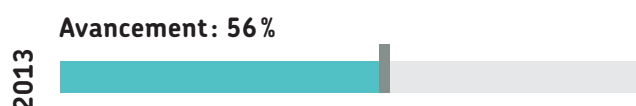
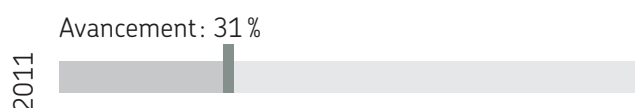
ORIENTATION 3

PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

ACTIONS

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 17 Réduire les fuites d'eau et les usages illicites 18 Répertoire la consommation d'eau par secteur d'activité 19 Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable 20 Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source | <ul style="list-style-type: none"> 21 Prévenir et corriger les raccordements inversés contaminant le réseau d'égout pluvial 22 Implanter des mesures de réduction à la source 23 Implanter des mesures de récupération et de valorisation 24 Tenir des événements écoresponsables |
|--|---|

8 actions comprenant 30 engagements



Statut des engagements municipaux

À venir – 6
En cours – 11
Réalisés – 2
En continu – 11



À venir – 2
En cours – 11
Réalisés – 6
En continu – 11



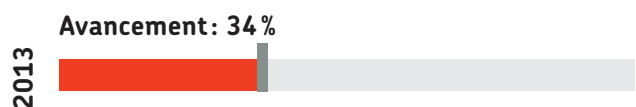
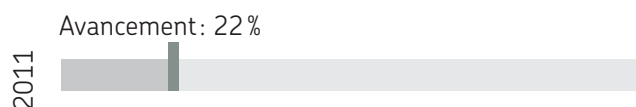
ORIENTATION 4

ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, LES COMMERCE ET LES INSTITUTIONS

ACTIONS

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 25 Appuyer le développement du secteur des technologies propres 26 Stimuler la demande de technologies, de produits et de services verts 27 Aider les entreprises montréalaises à adopter de meilleures pratiques de développement durable | <ul style="list-style-type: none"> 28 Adopter un système de gestion, une réglementation ou une politique qui permette d'obtenir des certifications intégrant des notions de développement durable 29 Réviser les programmes municipaux de soutien de manière à stimuler la certification 30 Participer à des activités de formation sur la certification et les programmes environnementaux |
|--|--|

6 actions comprenant 12 engagements



Statut des engagements municipaux

À venir – 4
En cours – 2
Réalisés – 1
En continu – 5



À venir – 3
En cours – 3
Réalisés – 1
En continu – 5





ORIENTATION 5

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

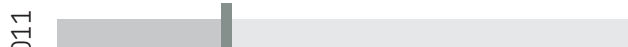
ACTIONS

- | | |
|--|--|
| <p>31 Établir un cadre de collaboration pour protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité</p> <p>32 Tirer profit des infrastructures vertes et de leurs services écologiques en milieu urbain</p> | <p>33 Diffuser l'information relative à la biodiversité afin de sensibiliser le public et de l'inciter à agir pour sa préservation</p> <p>34 Renforcer la gestion écologique des espaces verts sur le territoire montréalais</p> |
|--|--|

4 actions comprenant 9 engagements

Statut des engagements municipaux

Avancement: 30%



À venir - 0
En cours - 9
Réalisés - 0
En continu - 0



Avancement: 69%



À venir - 0
En cours - 9
Réalisés - 0
En continu - 0



VOLET SOCIAL

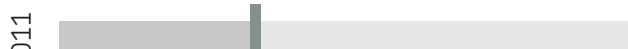
ACTIONS

- 35 Être solidaire
- 36 Être équitable
- 37 Assurer la relève

3 actions comprenant 9 engagements

Statut des engagements municipaux

Avancement: 38%



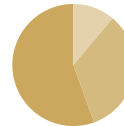
À venir - 1
En cours - 3
Réalisés - 0
En continu - 5



Avancement: 97%



À venir - 0
En cours - 1
Réalisés - 3
En continu - 5

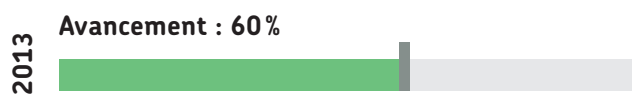




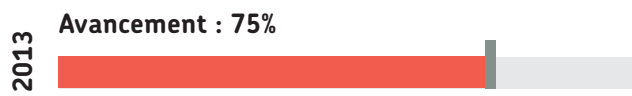
PLAN CORPORATIF DE MONTRÉAL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les barres d'avancement ci-dessous illustrent la progression vers l'atteinte des résultats prévus dans la feuille de route du *Plan corporatif de Montréal en développement durable*.

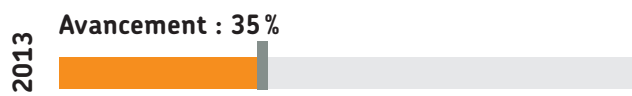
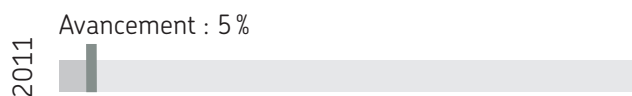
1 Intégrer le développement durable dans les plans, politiques, programmes et grands projets menés par l'administration municipale montréalaise.



2 Intégrer le développement durable dans les pratiques de gestion, par des initiatives écoresponsables.



3 Intégrer le développement durable dans la mesure des performances environnementales, sociales et économiques de l'administration municipale montréalaise.



PLANS DES ADMINISTRATIONS LOCALES EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2013, sur les 19 arrondissements de la Ville de Montréal, 17 ont adopté un plan local de développement durable, soit 5 de plus qu'en 2011, et 2 termineront sous peu les démarches en ce sens.

En 2013, sur les 14 villes liées de l'agglomération de Montréal, 8 ont adopté un plan local de développement durable, soit 4 de plus qu'en 2011, et une a entamé des démarches en ce sens.

PARTICIPATION DES PARTENAIRES À LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les organisations partenaires du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015* rendent compte de la réalisation des actions qu'elles se sont engagées à mettre en œuvre.

Dans le cadre du présent bilan, seule l'information relative aux gaz à effet de serre a été relevée. Au total, 58 % des partenaires ont répondu à un questionnaire portant sur les actions 1 à 6 du Plan, qui découlent de l'objectif « Réduire de 30 % les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise d'ici 2020 par rapport à 1990 ». Plusieurs partenaires ont réalisé des initiatives concrètes en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre.



INTRODUCTION



LE PRÉSENT DOCUMENT
FAIT LE BILAN,
POUR LES ANNÉES
2012 ET 2013,
DE LA MISE EN ŒUVRE
DU *PLAN DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ
MONTRÉLAISE 2010-2015*
(LE PLAN).



MISE EN CONTEXTE : L'APPROCHE DE MONTRÉAL

Depuis la signature en 2003 de la *Déclaration de principe de la collectivité montréalaise en matière de développement durable*, la Ville de Montréal travaille en partenariat avec de nombreuses organisations qui ont relevé le défi du développement durable. En adhérant à cette démarche, ces dernières se sont engagées à réaliser des actions concrètes et à rendre compte de leur degré d'avancement.

Le *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015* comprend 37 actions qui se déclinent en de nombreux engagements spécifiques. Les unités municipales responsables des engagements pris par la Ville rendent compte tous les six mois des progrès accomplis. Les partenaires du Plan remplissent quant à eux un questionnaire annuel. L'ensemble de ces données est comptabilisé et conduit à la production d'un bilan publié tous les deux ans.

Le document présente :

- la progression vers l'atteinte des objectifs chiffrés du Plan ainsi que le degré de réalisation des actions entreprises par la Ville;
- l'avancement des démarches d'adoption des plans locaux de développement durable des administrations locales, ainsi que les résultats atteints à la suite de leur adoption;
- les progrès accomplis dans le cadre du Plan corporatif de Montréal en développement durable;
- les actions prises par les partenaires du Plan pour réduire les gaz à effet de serre;
- les progrès accomplis par la Ville de Montréal dans le domaine de l'agriculture urbaine.

COLLECTE DE DONNÉES ET MÉTHODOLOGIE

Les services corporatifs de la Ville de Montréal ont pris 117 engagements concrets répartis entre les 37 actions du Plan. L'information décrivant le chemin parcouru pour chacune de ces actions a été fournie par les unités responsables de leur application.

Dans la plupart des cas, le degré d'avancement constaté est indiqué par une barre de progression. Toutefois, les efforts associés à certains engagements sont déployés de manière régulière, sans début ni fin précise; la mention « en continu » remplace alors la barre de progression. Les engagements qui impliquent une action continue ne sont pas pris en compte dans le calcul du degré d'avancement. Un court texte décrit les réalisations de la Ville en lien avec ses engagements et présente, quand ils sont disponibles, les chiffres les plus significatifs.

Les arrondissements et les villes liées ont été invités à élaborer un plan local de développement durable. Les données relatives à ces plans ont été obtenues grâce à un questionnaire envoyé à chaque administration locale. Afin de permettre une meilleure compréhension de la contribution des administrations locales à la réalisation du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015*, les engagements particuliers de ces administrations ont été assimilés à ceux du Plan qui leur sont les plus semblables. Cette information est présentée sous forme de tableau où l'on peut lire le degré de réalisation des engagements de chaque administration locale. Lorsque plusieurs engagements d'une administration locale correspondaient au même libellé du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015*, une moyenne de la progression de ceux-ci était calculée et intégrée au tableau synthèse. Toutefois, les engagements dont la réalisation est faite en continu n'ont pas été comptabilisés dans ces moyennes.

SUIVI DES ACTIONS MUNICIPALES



ORIENTATION 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

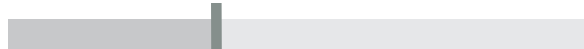
VUE D'ENSEMBLE DES ACTIONS LIÉES À L'ORIENTATION

11 actions comprenant 31 engagements

Statut des engagements municipaux

2011

Avancement: 35 %



À venir - 1
En cours - 12
Réalisés - 2
En continu - 16

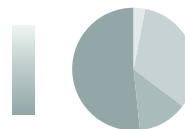


2013

Avancement: 59 %



À venir - 1
En cours - 10
Réalisés - 4
En continu - 16





ACTION 1

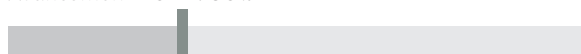
ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE: DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENTS

Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de GES de la collectivité montréalaise comprenant un inventaire des émissions de GES et des mesures quantifiables de réduction des émissions de GES de 30 % d'ici 2020 par rapport à 1990.

Avancement 2011: 30 %



Avancement 2013: 100 %



RÉALISATIONS

- L'inventaire a été publié.
- Le *Plan de réduction des émissions de GES de la collectivité montréalaise 2013-2020* a été adopté en septembre 2013.



ACTION 2

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE À L'AUTOMOBILE

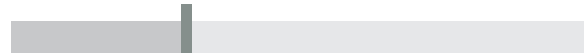
UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DES TRANSPORTS,
DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ENGAGEMENTS

Mettre en œuvre les projets structurants prévus au *Plan de transport*, tels que :

- Implanter le réseau de tramway, les services rapides d'autobus en site propre et les mesures préférentielles pour autobus sur plusieurs artères.

Avancement 2011 : 30 %



Avancement 2013 : 60 %



- Doubler le réseau cyclable en sept ans.

Avancement 2011 : 50 %



Avancement 2013 : 80 %



- Soutenir le plan d'amélioration des services.

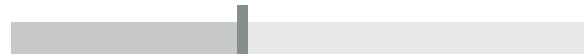
En continu

Poursuivre les démarches entamées en vue d'obtenir un financement dédié adéquat en transport, en particulier pour les projets de transports actifs et collectifs du *Plan de transport* et du prochain *Plan stratégique 2010-2020* de la Société de transport de Montréal (STM).

En continu

Ajouter de nouveaux services de taxis collectifs pour desservir les parcs industriels ou d'autres secteurs de faible densité.

Avancement 2011 : 40 %



Avancement 2013 : 100 %



RÉALISATIONS

- Le réseau routier comptait 149,8 km de voies réservées en 2013.
- Les études de faisabilité technique et socio-économique pour l'implantation d'un tramway ont été réalisées. Le rapport du groupe de réflexion de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a été déposé.
- Les études d'avant-projet pour le projet de service rapide par bus (SRB) ont été complétées. Le réaménagement de l'échangeur Henri-Bourassa/Pie-IX visant à accommoder le futur SRB Pie-IX est en cours.

- À la fin de 2013, le réseau cyclable comptait 648 km, contre 560 km en 2011 et 416 km en 2008.

- En 2012, 123 M\$ ont été alloués au programme d'amélioration des services.

- L'effort financier de Montréal alloué aux projets du *Plan de transport* entre 2008 et 2012 représente 34,4 % des 1 200 M\$ requis pour achever d'ici 2018 les 21 chantiers du *Plan de transport*.

- En 2013, la STM offrait des services de taxis collectifs dans 10 secteurs de faible densité.



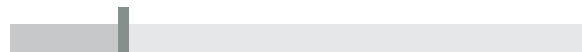
ENGAGEMENTS

Poursuivre l'implantation de mesures incitatives de transport durable dans les déplacements domicile-travail et dans les déplacements d'affaires des employés de la Ville (programme *Allégo*, par exemple).

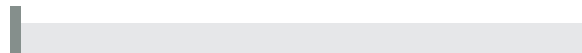
En continu

Favoriser un libre-accès au transport collectif pour les étudiants universitaires en incluant l'abonnement au transport collectif dans les frais de scolarité durant les huit mois de l'année scolaire.

Avancement 2011 : 20 %



Avancement 2013 : 0 %

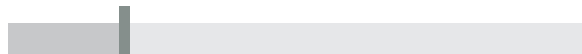


Augmenter le nombre de vélos en libre-service BIXI en fonction de la croissance de son utilisation.

En continu

Élaborer un nouveau plan de développement urbain misant, entre autres, sur la densification, la revitalisation des quartiers centraux et le développement en fonction des transports collectifs et actifs.

Avancement 2011 : 20 %



Avancement 2013 : 90 %



S'assurer que les grands projets de développement et les secteurs faisant l'objet d'une planification détaillée soient novateurs et répondent aux exigences de l'administration municipale en matière de densification, de mixité des fonctions, de réduction de l'offre en stationnement, d'aménagement du domaine public qui favorise l'utilisation du transport collectif et les modes actifs, d'espaces réservés pour les vélos, les vélos en libre-service et l'autopartage, etc.

En continu

RÉALISATIONS

- Le programme *Allégo* est suivi par certaines directions de la Ville de Montréal, qui offrent le tirage de cartes Opus mensuelles.
- Certaines unités mettent une clé Bixi à la disposition de leurs employés pour les déplacements d'affaires.

- L'Université de Montréal a mené un projet pilote en 2011-2012. Ce projet a été suspendu en 2012-2013 en raison du conflit étudiant de 2012. Depuis, des discussions sont en cours avec la STM pour définir de nouvelles modalités.
- L'École de technologie supérieure poursuit également une réflexion à ce sujet.

- En 2013, 5170 vélos étaient disponibles, répartis entre 461 stations.

- L'Office de consultation publique de Montréal a tenu des audiences sur le *Projet de Plan de développement de Montréal en 2013*. Le rapport et ses recommandations seront présentés aux élus municipaux en 2014.

- La planification des grands secteurs stratégiques et la mise en œuvre des projets urbains se poursuivent; elles prévoient des mesures de réduction de la dépendance à l'automobile. Mentionnons notamment les sites du Campus Outremont et de ses abords, de Griffintown, de Namur-De-la-Savane, des abords du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), des abords de l'autoroute Ville-Marie, ainsi que des zones de Pierrefonds-Ouest, du Havre, de l'Assomption, de Lachine-Est et du pôle Anjou.



ACTION 3

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES BÂTIMENTS EXISTANTS ET DES NOUVEAUX BÂTIMENTS

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DIRECTION DE L'HABITATION, DIRECTION DES STRATÉGIES ET TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES, DIRECTION DES SPORTS ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

ENGAGEMENTS

S'assurer que les grands projets de développement soient novateurs et répondent aux exigences de l'administration municipale en matière d'efficacité énergétique (utilisation de l'énergie passive et de matériaux de fabrication locale ou certifiés, isolation et performance énergétique supérieurs, etc.) et de mise en valeur et de protection de milieux naturels et d'éléments paysagers.

En continu

Renforcer les exigences des programmes de subvention à la rénovation et à la construction résidentielle (logements sociaux et privés) relativement à l'efficacité énergétique.

En continu

Accroître le maillage entre les programmes municipaux d'aide à l'habitation et l'aide financière des gouvernements et des fournisseurs d'énergie, par des ententes formelles.

Avancement 2011 : 100 %



Avancement 2013 : 100 %

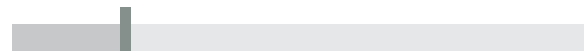


Mettre en œuvre les mesures sur l'énergie de la politique de développement durable dans les édifices municipaux, notamment en exigeant les critères LEED-OR lors de la construction d'un bâtiment neuf de plus de 500 m² et selon les critères LEED Argent lors de rénovations majeures.

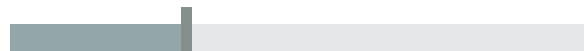
En continu

Éliminer graduellement les systèmes de réfrigération au HCFC dans les arénas.

Avancement 2011 : 20 %



Avancement 2013 : 30 %



RÉALISATIONS

- La planification des grands secteurs stratégiques et la mise en œuvre des projets urbains se poursuivent; elles prévoient des mesures de réduction des émissions de GES des bâtiments. Mentionnons notamment les sites du Campus Outremont et de ses abords, de Griffintown, de Namur-De-la-Savane, des abords du CUSM, de ceux de l'autoroute Ville-Marie, ainsi que des zones de Pierrefonds-Ouest, du Havre, de l'Assomption, de Lachine-Est et du pôle Anjou.
- Deux programmes sont mis en œuvre : le programme *Rénovation à la carte*, pour lequel des forfaits favorisant le verdissement des cours et la pose de toitures réfléchissantes ont été ajoutés en 2010, et le programme *Rénovation majeure*, qui favorise notamment l'utilisation de fenêtres écoénergétiques, de toilettes à petit réservoir et d'autres éco-mesures.
- Une entente, valide du 1^{er} janvier 2011 au 1^{er} janvier 2016, a été signée avec Hydro-Québec, concernant des ristournes qu'offre cette dernière pour des mesures d'efficacité énergétique implantées lors de travaux de rénovation (programmes *Rénovation majeure* et *Rénovation à la carte*).
- En 2013, sept bâtiments municipaux avaient reçu la certification LEED et huit autres, la certification BOMA Best.
- D'après l'inventaire des projets municipaux, l'obtention d'une certification est prévue pour plus de 53 projets : LEED Platine (1 projet), LEED Or (24), LEED-EB Or (4), LEED Argent (15) et LEED de base (9).
- À ce jour, 8 patinoires couvertes (arénas) sur 29 ont été mises aux normes. L'année visée pour la réalisation complète est 2020.



ACTION 4

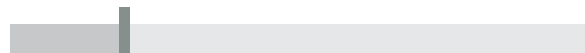
AUGMENTER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DU PARC DE VÉHICULES CONVENTIONNELS

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DU MATÉRIEL ROULANT ET DES ATELIERS MUNICIPAUX

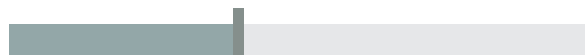
ENGAGEMENTS

Remplacer 300 automobiles sous-compactes de la Ville qui auront atteint leur durée de vie utile de 10 ans d'ici 2015 par des véhicules écoénergétiques ou utilisant des carburants de remplacement dont le bénéfice environnemental est reconnu.

Avancement 2011 : 20 %

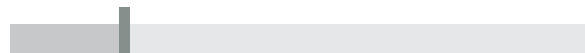


Avancement 2013 : 40 %



Substituer la moitié des fourgonnettes de grand format à moteur à essence 8 cylindres par des fourgonnettes de grand format de type européen à moteur diesel 6 cylindres, soit l'équivalent de quelque 65 véhicules d'ici 2015

Avancement 2011 : 20 %



Avancement 2013 : 90 %



Intégrer la technologie de pointe aux véhicules existants dont l'efficacité est reconnue.

En continu

Former les chauffeurs à la conduite écologique au moyen notamment d'un simulateur de conduite.

En continu

RÉALISATIONS

- Depuis 2010, 121 automobiles de type sous-compacte ont été remplacées par des véhicules écoénergétiques.

- Depuis 2010, 57 fourgonnettes à moteur 8 cylindres ont été remplacées.

- Depuis 2010, 93 camionnettes à cabine d'équipe ont été équipées d'un coupe-moteur automatique.

- Depuis 2010, 88 personnes ont reçu une formation sur la conduite écologique des véhicules, notamment au moyen d'un simulateur de conduite.



ACTION 5

ENCOURAGER L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DU MATÉRIEL ROULANT ET DES ATELIERS MUNICIPAUX
DIRECTION DES TRANSPORTS

ENGAGEMENTS

Acquérir des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

En continu

Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables dans les stationnements publics ou sur la voirie publique.

En continu

RÉALISATIONS

- Depuis 2010, 19 véhicules électriques ont été acquis.
- En 2013, la Ville de Montréal adhère au Circuit électrique et confirmait l'acquisition de 80 bornes de recharge pour véhicules électriques qui seront installées sur le territoire montréalais.

ACTION 6

PARTICIPER À DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DES COMMUNICATIONS

ENGAGEMENTS

Faire la promotion de campagnes de sensibilisation de type *Défi Climat* auprès des employés et atteindre une participation d'au moins 1 000 employés.

En continu

Participer à d'autres campagnes publiques de sensibilisation sur les changements climatiques.

En continu

RÉALISATIONS

- En 2012, 149 employés se sont inscrits à la campagne *Défi Climat*.
- Entre le 1^{er} mai et le 8 juin 2012, un message traitant de thématiques diverses a été envoyé chaque semaine aux employés pour les soutenir dans leur démarche.
- Les employés ont été invités de différentes façons à consulter un site intranet sur les économies d'énergie.



ACTION 7

RÉDUIRE L'UTILISATION DU CHAUFFAGE AU BOIS EN MILIEU URBAIN

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENTS

Mener des campagnes d'information sur les effets sur la santé du chauffage au bois auprès des citoyens montréalais.

En continu

Favoriser la mise en place de programmes de remplacement.

Avancement 2011 : 100 %



Avancement 2013 : 100 %



RÉALISATIONS

- En 2013, une motion visant à modifier le *Règlement sur la construction et la transformation de bâtiments* (Règlement 11 018) a été adoptée afin de mettre hors service, d'ici le 31 décembre 2020, les appareils utilisant des combustibles solides.
 - Une campagne télévisuelle et radiophonique informant de la pollution causée par les appareils de chauffage au bois et faisant la promotion du programme *Feu vert* a été coordonnée par Équiterre.
 - Des messages et un lien vers le programme *Feu vert* ont été placés sur le site Internet de la Ville de Montréal.
 - Des articles ont été publiés dans les journaux, incluant les journaux de quartier, dans le cadre du programme *Feu vert*.
 - Une lettre d'information a été envoyée à 47 000 citoyens possédant un appareil de chauffage au bois.
 - Une campagne de sensibilisation sur les feux à ciel ouvert a été réalisée, durant laquelle 2800 dépliants d'information ont été produits et distribués dans 22 bureaux d'Accès Montréal et dans 9 villes liées.
-
- Le programme *Feu vert* a pris fin le 31 décembre 2013. Des démarches ont été entreprises auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) afin de prolonger ce programme.
 - À la fin de 2013, 2060 remplacements ont été réalisés.
 - La promotion du programme *Feu vert* s'est faite en collaboration avec l'organisme Équiterre, notamment lors de conférences présentant le bilan de la qualité de l'air à Montréal.



ACTION 8

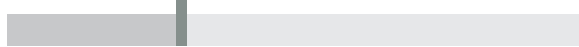
EXPÉRIMENTER DES SOLUTIONS DE REMPLACEMENT AUX ABRASIFS MINÉRAUX

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DES SERVICES REGROUPÉS AUX ARRONDISSEMENTS

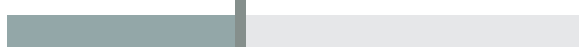
ENGAGEMENTS

Réaliser un projet pilote d'utilisation d'un substitut écologique aux fondants et abrasifs minéraux, afin d'en évaluer l'efficacité.

Avancement 2011 : 30 %



Avancement 2013 : 40 %



RÉALISATIONS

- Les arrondissements semblent utiliser moins de pierre concassée ou de sable et davantage de sel, car celui-ci, soluble dans l'eau, laisserait moins de particules fines résiduelles. Toutefois, on ne dispose pas de données quantitatives sur l'utilisation de ces matières.

ACTION 9

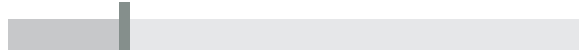
AFFINER LES CONNAISSANCES SUR LES SOURCES DE PARTICULES FINES ET LES QUANTITÉS ÉMISES POUR CHACUNE

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

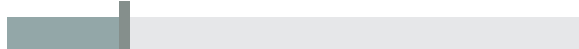
ENGAGEMENTS

Cartographier les sources prédominantes par secteur géographique afin d'orienter les interventions.

Avancement 2011 : 20 %

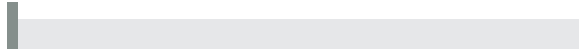


Avancement 2013 : 20 %

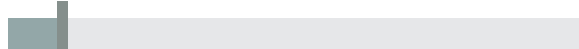


Établir un programme d'échantillonnage industriel à la source priorisant certains types d'industries.

Avancement 2011 : 0 %



Avancement 2013 : 10 %



RÉALISATIONS

- Les appareils de chauffage au bois ont été cartographiés.
- La Ville de Montréal a participé à un programme de caractérisation des particules PM_{2,5} avec Santé Canada.
- Les résultats des prélèvements effectués en 2012 et 2013 sont attendus. Ce programme d'échantillonnage se poursuivra quelques années, mais d'autres sources fiables de données sont recherchées.
- La caractérisation des émissions de particules pour les installations de cuisson au bois ou au charbon de bois (fours à pizza, fours à bagel et grillades) a été réalisée.



ACTION 10

INFLUENCER LES ORIENTATIONS DU COMITÉ DU CONSEIL CANADIEN DES MINISTRES DE L'ENVIRONNEMENT RELATIVEMENT À LA QUALITÉ DE L'AIR

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENTS

Participer aux rencontres du comité du CCME et faire valoir les enjeux et préoccupations de la Ville de Montréal

En continu

RÉALISATIONS

- 23 rencontres téléphoniques ont eu lieu sur divers thèmes au cours des deux dernières années.
- La Ville de Montréal a participé à des travaux portant sur les priorités du suivi de la qualité de l'air ambiant, les normes canadiennes d'émission pour les raffineries de pétrole et pour la combustion de bois ainsi que sur l'élaboration de documents (dont un code de pratiques sur les feux à ciel ouvert).

ACTION 11

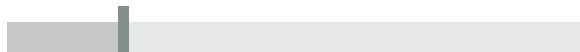
RÉDUIRE L'UTILISATION DU MAZOUT DANS LE CHAUFFAGE DES BÂTIMENTS

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DES IMMEUBLES

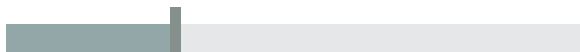
ENGAGEMENTS

Éliminer graduellement le mazout léger pour le chauffage des bâtiments municipaux.

Avancement 2011 : 20 %



Avancement 2013 : 30 %



RÉALISATIONS

- Sur 48 installations, 3 ont été fermées, 10 ont été converties et 3 sont en cours de conversion. Deux appels d'offres ont été lancés pour la conversion, d'ici 2015, des 32 installations restantes.



ORIENTATION 2

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

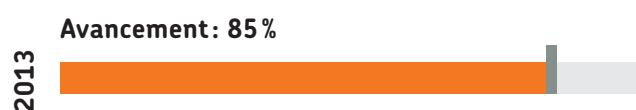
VUE D'ENSEMBLE DES ACTIONS LIÉES À L'ORIENTATION

5 actions comprenant 26 engagements

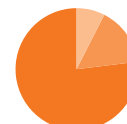
Statut des engagements municipaux



À venir - 1
En cours - 2
Réalisés - 3
En continu - 20



À venir - 0
En cours - 2
Réalisés - 4
En continu - 20





ACTION 12

SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL ADAPTÉ AUX BESOINS DES FAMILLES QUI SOIT ABORDABLE, SAIN ET ÉCOLOGIQUE

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'HABITATION

ENGAGEMENTS

Inciter les constructeurs privés, publics et communautaires à développer des produits résidentiels répondant aux attentes des familles (cible de 2220 logements de trois chambres à coucher ou plus pour la période 2010-2013).

En continu

Aider les familles à accéder à la propriété, par des mesures bonifiées pour les ménages avec enfants (cible de 3 500 interventions pour la période 2010-2013).

En continu

Maintenir une offre résidentielle équilibrée, garante de la mixité sociale des quartiers, visant l'équité territoriale et la réponse aux besoins.

En continu

RÉALISATIONS

- Un *Plan de fidélisation des familles* a été conçu en 2013. Sa mise en œuvre a commencé par la création du programme *Habitations urbaines pour familles*, visant à stimuler la construction de logements adaptés.
- Depuis 2010, 1583 logements comprenant 3 chambres (ou l'équivalent, en fonction des normes de superficie) ont été construits. De plus, plusieurs centaines de logements de 2 chambres convenant à de petites familles ont été construits.
- Le programme d'accession à la propriété a davantage ciblé les familles; certains volets de ce programme sont désormais réservés aux familles.
- Depuis 2010, l'aide à l'accession à la propriété a soutenu 2297 familles (1689 pour l'acquisition d'unités neuves et 608 pour l'acquisition d'unités existantes). Les familles ont représenté plus de 40% des bénéficiaires du programme *Accession* en 2012 et 2013.
- Le *Plan de fidélisation des familles*, lancé en 2013 et dont la mise en œuvre s'étendra de 2014 à 2017, comprend plusieurs mesures pour soutenir l'acquisition de propriétés par les familles. Les prix d'achat autorisés pour l'acquisition de logements dans des bâtiments neufs ont notamment été augmentés en 2013.
- La préoccupation concernant l'équilibre résidentiel et la mixité sociale a été intégrée aux sections relatives à l'habitation dans le *Projet de Plan de développement de Montréal*.



ENGAGEMENTS

Poursuivre les interventions concertées, avec les partenaires et les arrondissements, pour la revitalisation et le maintien en bon état du parc résidentiel.

En continu

Aider les ménages familiaux qui achètent et rénovent des immeubles existants.

En continu

Renforcer les exigences des programmes de subvention à la rénovation et à la construction résidentielles (logements sociaux et privés) relativement à l'efficacité énergétique, la réduction de consommation d'eau, l'aménagement extérieur, la récupération des matériaux, etc.

En continu

Soutenir des projets pilotes novateurs.

En continu

RÉALISATIONS

- Depuis 2010, 794 logements, dont 189 logements familiaux de deux à trois chambres à coucher, ont bénéficié du programme *Rénovation majeure*. De plus, 3702 logements ont bénéficié du programme *Rénovation à la carte*. Enfin, 8117 logements ont été inspectés aux fins de contrôle de la salubrité.
- Le programme *Stabilisation des fondations* a été bonifié et relancé en 2013.
- Une campagne d'information auprès des propriétaires admissibles aux programmes *Rénovation majeure* et *Rénovation à la carte* a été réalisée en 2013.
- Depuis 2010, 63 familles ont profité du volet « bâtiment existant » du programme *Accession*, soit 12 % des bénéficiaires.
- Les mesures visant à faciliter l'accès aux subventions à la rénovation pour les familles bénéficiaires du programme *Accession* ont été révisées et des mesures de verdissement des cours et d'aménagement des sous-sols ont été mises en œuvre.
- Des forfaits pour la pose d'une toiture réfléchissante, de fenêtres écoénergétiques ou de toilettes à petit réservoir ont été accordés, et d'autres éco-mesures, appliquées (concernant le verdissement des cours, par exemple).
- Le fait qu'un projet ait un aspect novateur dépend des promoteurs (sociaux ou privés) qui l'ont déposé. Certains projets s'approchent de la certification LEED for *Neighborhoods*, notamment par la présence de familles dans des milieux urbains relativement denses.



ACTION 13

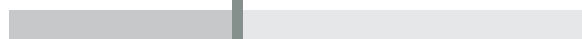
AMÉNAGER DES QUARTIERS DURABLES

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES: DIVISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DIRECTION DE L'HABITATION, DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE, DIRECTION DES TRANSPORTS, DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

ENGAGEMENTS

Financer 20 projets de quartiers durables d'ici 2015 par le biais du programme *Quartiers 21*, en portant une attention particulière aux quartiers défavorisés.

Avancement 2011: 40 %



Avancement 2013: 80 %



Mettre en œuvre les principes inscrits dans la *Charte des milieux de vie montréalais* du plan d'urbanisme dans le cadre des grands projets de développement et la planification des secteurs faisant l'objet d'une planification détaillée.

En continu

Favoriser le maillage des projets de logements sociaux et communautaires avec des interventions qui contribuent à l'amélioration globale des quartiers (verdissement, réaménagements extérieurs, apports de services et de locaux communautaires, etc.).

En continu

Poursuivre la mise en œuvre du *Plan d'action sur l'accessibilité universelle*.

En continu

Mettre en œuvre dans les quartiers des mesures et des aménagements visant la réduction de la circulation afin de favoriser un transfert modal vers les modes de déplacement actifs et collectifs.

En continu

RÉALISATIONS

- Depuis 2010, 16 projets *Quartiers 21* ont reçu du financement provenant de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal et de la Ville de Montréal.
- La planification des grands secteurs stratégiques se poursuit et les projets urbains sont progressivement mis en œuvre, notamment pour les sites du Campus Outremont et de ses abords, de Griffintown, de Namur-De la Savane, des abords du CUSM, des abords de l'autoroute Ville-Marie, de Pierrefonds-Ouest, du Havre, de l'Assomption, du pôle Anjou et de Lachine-Est.
- Un projet pilote d'habitation servant d'ancrage à des interventions en milieu communautaire se poursuit dans l'arrondissement Montréal-Nord.
- Une initiative d'animation de milieu est en cours avec l'organisme Parole d'excluEs, associé à un projet de 79 logements (achetés et rénovés par un organisme à but non lucratif d'habitation dans le cadre du programme *AccèsLogis*).
- Un plan d'action a été adopté pour la période de 2012 à 2014.
- Un bilan des réalisations de 2012 et une mise à jour du plan d'action 2012-2014 sur l'accessibilité universelle ont été publiés.
- Huit « quartiers verts » sont reconnus à ce jour dans cinq arrondissements.
- Un premier fascicule du *Guide d'aménagement durable des rues de Montréal* a été publié.
- La piétonisation saisonnière se poursuit dans les rues Saint-Paul et Sainte-Catherine Est, ainsi que pour les abords du marché Jean-Talon. De nouveaux espaces sont aussi prévus pour les piétons aux abords de la Place des Festivals et des musées.



ENGAGEMENTS

Promouvoir le développement durable auprès des 28 tables locales de concertation financées par l'Initiative montréalaise de soutien au développement social local.

En continu

Bonifier la vie culturelle de proximité en multipliant les interventions et les projets, notamment dans les bibliothèques, les lieux de diffusion municipale du réseau Accès culture et en art public.

En continu

S'assurer que 25 % de la programmation du Réseau Accès culture soit destinée au jeune public et au milieu scolaire.

Avancement 2011: 100 %



Avancement 2013: 100 %



Assurer le déploiement territorial de l'offre de diffusion municipale pour les spectacles et les expositions, et améliorer la qualité et l'adéquation des lieux de diffusion.

En continu

RÉALISATIONS

■ En 2013, la Coalition montréalaise des Tables de quartier a adopté l'approche territoriale intégrée comme mode d'intervention. Celle-ci suppose une vision intégrée des changements au sein des quartiers, par la prise en compte de toutes les facettes du développement durable.

- Le document *Coup d'œil 2012*, qui présente les réalisations du *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle*, a été publié.
- Le *Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle* a été mis à jour.
- Le *Plan des bibliothèques 2013-2017* a été adopté.
- Le *Plan d'action de la pratique artistique amateur à Montréal 2013-2017* a été dévoilé.
- Le *Plan de mise en œuvre des Quartiers culturels* a été lancé.
- Une nouvelle bibliothèque, certifiée LEED Argent a été inaugurée dans l'arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie (bibliothèque Marc-Favreau).
- La Ville de Montréal a soutenu 75 festivals et événements ainsi que 125 autres événements gratuits et accessibles aux familles.

■ Les données pour l'année 2013 ne sont pas encore disponibles. Toutefois, en 2012, 28 % de la programmation des 24 diffuseurs était consacrée à la famille et au public scolaire. Cela représentait près de 600 activités auxquelles avaient participé près de 109 000 spectateurs. De plus, 8 % de la programmation présentait des événements mettant en valeur la diversité culturelle.

Le *Plan d'action 2010-2014* du réseau Accès culture est mis en œuvre.

- Une salle d'exposition respectant les normes muséales, dans l'arrondissement Saint-Laurent, ainsi qu'un centre d'exposition et une salle adaptée à la danse, dans l'arrondissement Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, ont été ajoutées au réseau Accès culture.
- Une trousse d'accompagnement pour la planification d'un lieu culturel de proximité dans le réseau Accès culture a été élaborée.
- Plusieurs projets de lieux culturels de proximité sont en préparation dans les arrondissements. Deux projets sont en chantier, à savoir la maison de la culture de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et le centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce. Un centre de diffusion culturelle pour le cirque est aussi en création dans l'arrondissement Verdun.



ACTION 14

APAISSER LA CIRCULATION

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DES TRANSPORTS

ENGAGEMENTS

Poursuivre la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation dans les quartiers.

En continu

Intégrer des mesures d'apaisement de la circulation, des aménagements favorisant les déplacements actifs, ainsi que des mesures de verdissement lors d'interventions sur le réseau routier.

En continu

RÉALISATIONS

- Tous les arrondissements implantent progressivement des mesures d'apaisement de la circulation dans les endroits critiques.
- Depuis 2007, début du programme de sécurisation, 174 carrefours ont été réaménagés, soit environ 35 % de l'objectif.
- Une démarche de planification intégrée a été entreprise par la Direction des transports de la Ville de Montréal et les arrondissements, afin d'intégrer des mesures de sécurisation et d'apaisement de la circulation aux travaux d'infrastructures projetés.

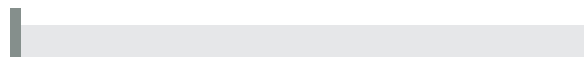
ACTION 15

CONTRIBUER AU VERDISSEMENT ET À LA RÉDUCTION DES ÎLOTS DE CHALEUR

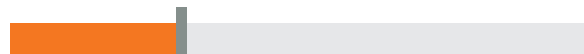
UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN, DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE

ENGAGEMENTS

Adopter et mettre en œuvre une stratégie de biodiversité et de verdissement pour Montréal.
Avancement 2011 : 0 %



Avancement 2013 : 30 %



Adapter les outils réglementaires et critères d'aménagement de manière à maximiser le verdissement et la lutte aux îlots de chaleur principalement pour les nouveaux projets d'aménagement et de développement qui seraient applicables, par exemple, aux aires de stationnement, aux toits et terrasses, aux nouveaux lotissements, aux domaines public et privé.

En continu

RÉALISATIONS

- Les travaux d'élaboration de la stratégie de biodiversité et de verdissement ont commencé. Cinq étapes sont prévues. Les deux premières ont été réalisées (signature de l'*Engagement de Durban* en 2011 ; élaboration d'un rapport sur la biodiversité et ses modalités de gestion en 2013).
- Un groupe de travail a été mis en place dans le but d'introduire de nouvelles normes de construction et d'urbanisme permettant notamment de diminuer l'empreinte écologique des constructions, de réduire les îlots de chaleur et d'assurer une meilleure gestion de l'eau.
- Un guide technique a été publié en 2013 pour aider à concevoir des toits végétalisés.
- Une carte des îlots de chaleur et des secteurs vulnérables a été dressée, et les critères de leur intégration dans le futur schéma d'aménagement ont été définis.
- Les arrondissements et les villes liées poursuivent la bonification de leurs outils réglementaires et appliquent de plus en plus de normes à cet effet.



ENGAGEMENTS

Mettre en valeur les milieux naturels existants en les intégrant au sein des projets urbains et aménager de nouveaux espaces verts en nombre suffisant.

En continu

En lien avec la *Stratégie de biodiversité et de verdissement*, et en collaboration avec les différentes instances, développer des approches novatrices et des programmes en matière d'agriculture urbaine.

En continu

RÉALISATIONS

- Un volet « biodiversité et écologie urbaine » a été intégré au cadre de référence des Promenades urbaines.
- Un travail de concertation a été effectué pour établir le plan de conservation de la Coulée Grou.
- Un plan concept de l'écoterritoire de la Coulée verte du ruisseau Bertrand est en cours de réalisation.
- Le règlement créant le parc-nature des Sources (arrondissement Saint-Laurent) a été adopté.
- Un comité de travail permanent de la collectivité montréalaise en agriculture urbaine a été créé.
- Un document présentant l'état de l'agriculture urbaine montréalaise a été publié.
- Le travail se poursuit pour le développement de l'agriculture à l'Île-Bizard, en accord avec le concept de paysage humanisé.
- Un groupe de travail interinstitutionnel élabore le *Plan de développement de la zone agricole* (PDZA).
- La Ville de Montréal participe au projet *Cultiver l'espoir* du Regroupement des magasins-partage.

ACTION 16

VALORISER MONTRÉAL COMME MILIEU DE VIE FAMILIAL

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DE L'HABITATION, DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE, DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

ENGAGEMENTS

Poursuivre le plan de marketing *Habiter Montréal*, en collaboration avec plusieurs grands partenaires.

En continu

RÉALISATIONS

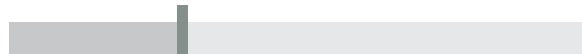
- La Ville de Montréal mène des activités de promotion auprès des employés, en collaboration avec une dizaine d'établissements de santé et avec l'Office municipal d'habitation de Montréal.
- L'opération « Découverte de quartiers » s'est déroulée avec succès dans 9 arrondissements; elle a réuni 700 participants en 2013.
- Le site Internet Habitermontreal.com, créé en 2012, reçoit des dizaines de milliers de visites; la page Facebook associée compte près de 3000 abonnés; le fil Twitter, plus de 5000.



ENGAGEMENTS

Planter au moins 75 haltes familles dans les immeubles municipaux d'ici 2015.

Avancement 2011 : 30 %



Avancement 2013 : 100 %



Promouvoir la programmation culturelle jeune public du réseau Accès culture en renouvelant le portail Web de manière à y inclure la programmation des arrondissements d'ici 2011.

Avancement 2011 : 100 %



Avancement 2013 : 100 %



Améliorer la promotion des activités familiales : doter le site Internet www.accesculture.com d'une section famille (pour 2011) pour faire la promotion des sorties.

Avancement 2011 : 100 %



Avancement 2013 : 100 %



RÉALISATIONS

- Les modifications apportées en 2012 aux modalités du programme de certification *Qualité famille* ont permis une plus grande adhésion des arrondissements.
 - Dans les 19 arrondissements, 232 bâtiments ont ainsi été certifiés. De plus, 14 bâtiments déjà certifiés ont reçu de l'équipement adapté supplémentaire.
 - La certification *Qualité famille* a bénéficié d'une campagne promotionnelle ; des outils de signalisation intérieurs et extérieurs ont été conçus ; une carte Internet présentant les bâtiments certifiés dans les quartiers a été mise en ligne.
-
- En 2013, une campagne de communication sur la programmation « jeune public » a été lancée.
 - Le dévoilement de la programmation estivale gratuite dans les parcs s'est fait dans le cadre d'un événement spécial, à savoir la première présentation du spectacle « Hansel et Gretel » par le théâtre La Roulotte. Plus de 800 personnes (des familles, principalement) y ont assisté.
 - Le blogue Accès culture a servi de support au lancement de la saison 2013-2014 d'Accès culture et à la mise en valeur de la programmation « jeunesse ».
-
- Un blogue Accès culture a été créé qui secondera le site Internet ; il met notamment l'accent sur les sorties en famille.
 - Le partenariat avec le site Internet spécialisé www.lamarellemag.com se poursuit.



ORIENTATION 3

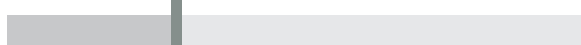
PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIONS LIÉES À L'ORIENTATION

8 actions comprenant 30 engagements

Avancement: 31 %

2011



Statut des engagements municipaux

À venir – 6
En cours – 11
Réalisés – 2
En continu – 11



Avancement: 56 %

2013



À venir – 2
En cours – 11
Réalisés – 6
En continu – 11





ACTION 17

RÉDUIRE LES FUITES D'EAU ET LES USAGES ILLICITES

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES: SERVICE DE L'EAU

ENGAGEMENTS

Dépister et réparer systématiquement les fuites sur l'ensemble du territoire.

En continu

Renouveler 1 % du réseau d'aqueduc par année.

En continu

Contrôler les usages illicites de l'eau.

En continu

RÉALISATIONS

Conduites principales :

- En 2012 et 2013, le dépistage de fuites a été réalisé sur 35 km de conduites du réseau primaire. En 2013, 20 fuites ont été réparées sur 9 tronçons de ce réseau.

Conduites secondaires :

- En 2012, le dépistage a été mené pour 84 % du réseau secondaire du territoire; 758 réparations ont été effectuées. En 2013, le dépistage a concerné 73 % du territoire; 900 réparations ont été effectuées.
- En 2013, une équipe a été mise en place pour effectuer le dépistage systématique des fuites sur le réseau secondaire.

- En 2012, 39,2 km ont été renouvelés, soit 1,1 % du réseau.
- En 2013, 27,4 km ont été renouvelés, soit 0,8 % du réseau.
- Le niveau de réalisation 2013 a été grandement affecté par la mise en place de la loi 1 sur l'intégrité en matière de contrats publics par le gouvernement du Québec et l'obligation d'octroyer les contrats à des fournisseurs ayant obtenu une accréditation de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

- Une nouvelle réglementation sur l'usage de l'eau a été adoptée. D'importants efforts sont déployés pour en informer les usagers.
- Entre 2010 et 2013, plus de 2000 inspections ont été menées et un peu plus de 200 avis ont été émis.
- Grâce aux correctifs apportés à la suite des inspections, ce sont désormais plus de 200 000 m³ d'eau qui sont économisés chaque année.



ACTION 18

RÉPERTORIER LA CONSOMMATION D'EAU PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : SERVICE DE L'EAU

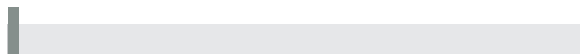
ENGAGEMENTS

Colliger et analyser les consommations rapportées par les partenaires, complétées par les données de compteurs compilées par l'administration municipale.

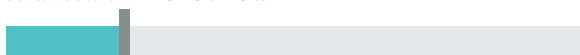
En continu

Établir, à partir de ces données, des cibles de consommation efficace par secteur d'activité.

Avancement 2011 : 0 %



Avancement 2013 : 20 %



RÉALISATIONS

- En 2012, un programme d'installation de compteurs d'eau dans les industries, commerces et institutions (ICI) existants a été amorcé et plus de 2045 compteurs d'eau ont été installés. Toutefois, pas assez de données comparatives ont été recueillies pour pouvoir analyser la consommation d'eau dans les ICI.
- Des recherches ont été menées afin de connaître les cibles de consommation d'eau fixées dans d'autres villes, pour différents secteurs d'activité. Les cibles applicables à Montréal seront établies lorsque suffisamment de données auront été obtenues et analysées à partir des compteurs d'eau installés.

ACTION 19

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ D'USAGE DE L'EAU POTABLE

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : SERVICE DE L'EAU, DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ENGAGEMENTS

Négocier et élaborer, avec les secteurs de la distribution, de la construction et de la gestion immobilière, des ententes volontaires privilégiant la vente et l'installation d'appareils à faible consommation d'eau.

Avancement 2011 : 80 %



Avancement 2013 : 100 %



Inciter les promoteurs immobiliers (résidentiel, commercial, institutionnel), notamment dans le cadre d'un accord de développement, à mettre en place des systèmes et des appareils économisant l'eau potable.

En continu

RÉALISATIONS

- Deux règlements sur l'usage de l'eau (13-023 et RCG 13-011) ont été adoptés en 2013 par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. De nouvelles dispositions visent certains équipements (climatiseurs à eau et systèmes d'arrosage, p. ex.).
- L'adoption de la réglementation provinciale obligeant l'installation d'équipements à faible débit a été reportée au printemps 2014.
- La Ville de Montréal a collaboré en 2012 avec Hydro-Québec et le Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) à un projet de distribution d'équipements économiseurs d'eau (aérateurs de robinet et pommeaux de douche).
- Un accord de développement concernant le site des anciens ateliers du CN va dans ce sens : en plus de privilégier l'utilisation de systèmes et d'appareils économisant l'eau potable, le promoteur s'est engagé à favoriser le captage, la rétention et l'infiltration à la source et à utiliser une partie de ces eaux pour l'irrigation des espaces verts.



ENGAGEMENTS

Mettre en place une « patrouille bleue » afin de sensibiliser les citoyens.

Avancement 2011 : 100 %



Avancement 2013 : 100 %



Soutenir le programme d'économie d'eau potable de Réseau-Environnement.

En continu

RÉALISATIONS

- Entre 2012 et 2013, plus de 22 000 personnes ont été sensibilisées par la Patrouille bleue. Elle a notamment tenu un kiosque sur l'économie d'eau potable durant la foire Écosphère en 2012 et en 2013.

- La Ville de Montréal a participé à la campagne 2012 de Réseau-environnement sur l'économie d'eau potable : des kiosques d'information ont été tenus lors de différents événements et des jeunes ont été sensibilisés dans le cadre des camps de jour.
- Un soutien financier de 17 246 \$ en 2012 et de 11 500 \$ en 2013 a été accordé au programme d'économie d'eau potable (PEEP) de Réseau Environnement.

ACTION 20

FAVORISER LE CAPTAGE, LA RÉTENTION ET L'INFILTRATION DES EAUX DE PLUIE À LA SOURCE

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SERVICE DE L'EAU, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENTS

Intégrer des infrastructures vertes de captage, de rétention et d'infiltration (les milieux humides, entre autres) dans ses propres projets d'aménagement, y compris sur rue.

En continu

RÉALISATIONS

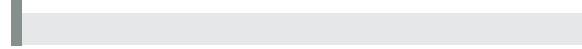
- La mise en œuvre des projets d'aménagement qui introduisent des mesures de captage des eaux et de verdissement s'est poursuivie, notamment au Quartier de la Gare, au Carrefour Henri-Bourassa-Pie-IX, aux abords du CUSM (boul. Décarie), au Quartier chinois, au square Cabot et à Griffintown.
- Un guide sur les critères d'implantation d'infrastructures vertes est en cours d'élaboration.
- Une quarantaine d'infrastructures vertes a été recensée dans les arrondissements, appartenant au domaine public ou privé.
- Des travaux d'aménagement d'un îlot vert ont été réalisés dans le cadre du projet Quartier 21 Peter-Mc-Gill.



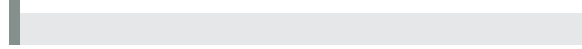
ENGAGEMENTS

Évaluer la pertinence d'investir dans des équipements de traitement des eaux de pluie lorsque les conditions le justifient.

Avancement 2011: 0 %



Avancement 2013: 0 %



Sensibiliser les citoyens à la gestion écologique des eaux de pluie (débranchement de gouttières, utilisation de barils de récupération des eaux de pluie, etc.).

En continu

Étudier la faisabilité du débranchement des drains centraux des bâtiments à toit plat.

Avancement 2011: 100 %



Avancement 2013: 100 %

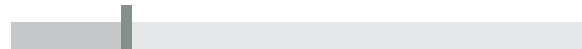


Adapter les outils réglementaires et les critères d'aménagement et intégrer au prochain plan de développement urbain des mesures rendant obligatoires, selon le milieu, l'aménagement d'espaces libres autour des bâtiments par lesquels l'eau de pluie pourrait être interceptée et infiltrée par le couvert végétal.

En continu

Établir un plan directeur complet du réseau d'égouts permettant d'identifier les infrastructures de captage à mettre à niveau.

Avancement 2011: 20 %



Avancement 2013: 60 %



RÉALISATIONS

- Un diagnostic de la qualité de l'eau par temps sec est en cours présentement. Un diagnostic par temps pluvieux sera réalisé au cours des prochaines années afin que soient proposées des mesures correctives si nécessaire.

- L'application du Règlement sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout (Règlement 07-031) se poursuit auprès des résidents dans 16 arrondissements. Depuis 2010, plus de 2000 inspections ont été réalisées dans ce cadre.
- Par l'intermédiaire des éco-quartiers, 1000 barils de récupération d'eau de pluie ont été vendus aux Montréalais en 2012, et 492 autres en 2013.

- La possibilité de réaliser un projet de détournement des drains pluviaux d'un bâtiment municipal vers une surface perméable est en cours d'évaluation.
- Un projet de détournement des eaux pluviales des toits plats d'une patinoire couverte (aréna) est à l'étude dans un arrondissement.
- Un comité de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) évalue des conceptions de plomberie permettant de dévier les eaux pluviales des toits plats vers l'extérieur des bâtiments plutôt que vers le réseau d'égout.

- La gestion des eaux pluviales est un enjeu abordé dans le *Projet de Plan de développement de Montréal*. Cette question est aussi analysée dans le cadre de la préparation du prochain *Schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal*.
- Un groupe de travail sur l'introduction de nouvelles règles visant à réduire l'empreinte écologique des constructions, à diminuer les îlots de chaleur et à assurer une meilleure gestion de l'eau a été mis en place.

- Les études hydrauliques se poursuivent et devraient s'achever à la fin de l'année 2017. À ce jour, plus de 60 % des bassins unitaires ont été couverts.



ACTION 21

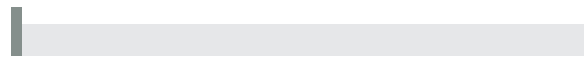
PRÉVENIR ET CORRIGER LES RACCORDEMENTS INVERSÉS CONTAMINANT LE RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES : SERVICE DE L'EAU, DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

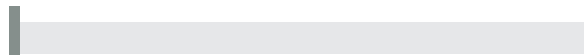
ENGAGEMENTS

Effectuer un suivi régulier de la qualité des eaux des exutoires du réseau d'égout pluvial.

Avancement 2011 : 0 %



Avancement 2013 : 0 %



Inspecter 2 500 bâtiments afin d'y dépister les raccordements inversés.

Avancement 2011 : 90 %

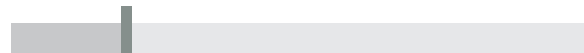


Avancement 2013 : 100 %



Corriger 125 situations de raccordements inversés d'ici 2015.

Avancement 2011 : 20 %



Avancement 2013 : 100 %



Poursuivre le dépistage dans les 120 réseaux qui n'ont pas encore été étudiés.

Avancement 2011 : 50 %

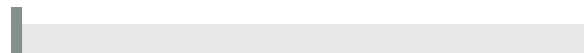


Avancement 2013 : 80 %

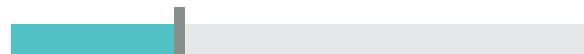


Préparer un plan de prévention des raccordements inversés aux réseaux publics d'ici 2015.

Avancement 2011 : 0 %



Avancement 2013 : 30 %



RÉALISATIONS

- Cet engagement débutera lorsque l'inventaire complet des réseaux pluviaux sera terminé (voir action 20).

- À ce jour, 12 329 bâtiments ont fait l'objet de dépistages dans l'agglomération de Montréal.

- Depuis 2010, 598 raccordements inversés ont été confirmés, dont 249 ont été corrigés.

- Des 178 réseaux pluviaux problématiques encore non étudiés, 144 l'ont été pour la première fois.

- Des discussions ont été amorcées avec les villes liées au sujet des différentes options de certificat de conformité considérées pour le branchement des bâtiments.



ACTION 22

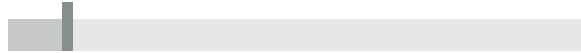
IMPLANTER DES MESURES DE RÉDUCTION À LA SOURCE

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

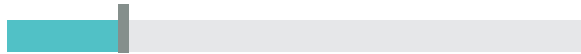
ENGAGEMENTS

Bannir les bouteilles d'eau à usage unique des édifices municipaux, utiliser des verres réutilisables et des pichets d'eau plutôt que de l'eau embouteillée, et s'assurer que des fontaines d'eau potable sont en place aux endroits adéquats.

Avancement 2011: 10%

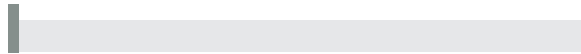


Avancement 2013: 20%

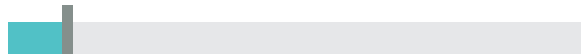


Remplacer le plastique n° 6 dans les comptoirs alimentaires qui sont régis par la Ville.

Avancement 2011: 0%



Avancement 2013: 10%



RÉALISATIONS

- Des travaux sont en cours pour préparer une directive municipale visant le bannissement progressif de la vente et de l'achat de bouteilles d'eau à usage unique dans les bâtiments municipaux, incluant les concessions alimentaires et les machines distributrices.
- Des travaux sont en cours pour préparer une procédure du Service de concertation avec les arrondissements, ainsi que les ressources matérielles connexes, en vue de la mise aux normes des fontaines d'eau potable et de la modification des baux des concessions alimentaires.
- Le remplacement de cette matière est amorcé dans la cafétéria de l'immeuble de l'administration municipale situé au 801, rue Brennan.



ACTION 23

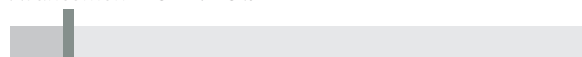
IMPLANTER DES MESURES DE RÉCUPÉRATION ET DE VALORISATION

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

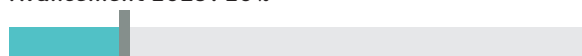
ENGAGEMENTS

Offrir la collecte des matières organiques aux citoyens (huit logements et moins).

Avancement 2011 : 10 %

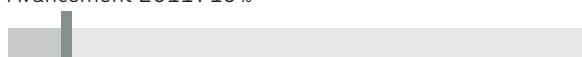


Avancement 2013 : 20 %

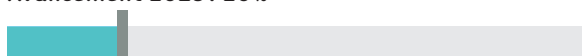


Construire deux centres de digestion anaérobie, deux centres de compostage et un centre pilote de prétraitement.

Avancement 2011 : 10 %



Avancement 2013 : 20 %



Détourner les résidus CRD de l'élimination et les acheminer vers des centres de traitement.

En continu

Offrir une seule collecte de déchets par semaine.

Avancement 2011 : 50 %

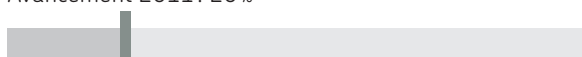


Avancement 2013 : 70 %

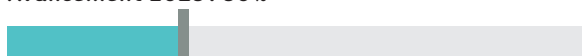


Accroître le réseau des écocentres.

Avancement 2011 : 20 %



Avancement 2013 : 30 %



RÉALISATIONS

- En attendant la construction d'installations de traitement des matières organiques dans l'île de Montréal, neuf administrations locales ont débuté la récupération des résidus alimentaires et sept autres, celle des résidus mélangés (résidus verts et alimentaires collectés ensemble). La collecte des résidus verts est, elle, déjà bien implantée sur le territoire de l'agglomération montréalaise.
- En 2012, ce sont 38 785 tonnes de matières organiques (résidus verts, alimentaires et mélangés) qui ont été récupérées. Le taux de récupération a été de 11 % en 2012 (les données ne sont pas encore disponibles pour 2013).
- Des documents d'appels d'offres sont en production pour deux des sites prévus ; le troisième site a dû être abandonné. Un autre terrain devra être choisi.
- On estime que 40 % des matières envoyées au centre de traitement sont détournées de l'enfouissement. Ce sont respectivement 36 000 tonnes et 34 250 tonnes de CRD qui l'ont été en 2012 et 2013.
- Seules 9 des 33 administrations locales (arrondissements et villes liées) assurent encore deux collectes d'ordures ménagères par semaine, sur l'ensemble de leur territoire.
- Le *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2010-2014* (PDGMR) prévoit l'établissement de huit écocentres supplémentaires. Celui de LaSalle a ouvert ses portes en 2011. Un appel d'offres a été lancé en 2013 pour la construction d'un écocentre dans l'arrondissement de Saint-Laurent.



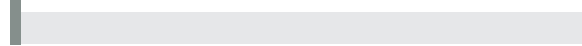
ACTION 24

TENIR DES ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIVISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

ENGAGEMENTS

Obtenir la certification en gestion responsable d'événements (norme BNQ 9700-253/2010) d'ici 2011 pour la Direction de l'environnement.
Avancement 2011 : 0 %



Avancement 2013 : 100 %

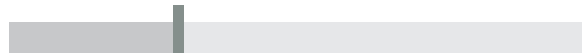


Sensibiliser les promoteurs tenant des événements sur le domaine public à la gestion responsable d'événements.

En continu

Adopter des critères de développement durable pour les festivals et événements montréalais en se conformant à la norme québécoise pour la gestion responsable d'événements.

Avancement 2011 : 30 %



Avancement 2013 : 100 %



RÉALISATIONS

- Le certificat de conformité du Bureau de normalisation du Québec en gestion responsable d'événements a été obtenu par la Ville de Montréal le 15 mai 2013.
- En 2013, neuf événements visant une classification ont été tenus pour des activités du Service de la qualité de vie. De plus, 29 personnes ont été formées à l'utilisation de la norme.
- Des articles et des conditions relatives au développement durable ont été ajoutés aux programmes de soutien, aux protocoles et aux formulaires pour les festivals et les événements sous la responsabilité de la Direction associée Cinéma, Festivals et Événements.
- Des négociations sont en cours pour le renouvellement des ententes de partenariat relatives aux festivals pour les années 2014 à 2017, afin notamment d'améliorer les pratiques en développement durable.
- Des rencontres de sensibilisation ont eu lieu avec 25 promoteurs d'événements.
- Un projet pilote a inscrit le Théâtre de verdure comme diffuseur écoresponsable du réseau Accès culture en 2013.
- Les critères d'évaluation des demandes d'aide financière pour les festivals et événements tiennent compte du développement durable.
- Des critères de développement durable ont été inscrits aux cahiers des charges de 30 promoteurs pour l'organisation d'événements ou de festivals.



ORIENTATION 4

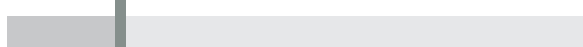
ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ENTREPRISES, LES INSTITUTIONS ET LES COMMERCE

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIONS LIÉES À L'ORIENTATION

6 actions comprenant 12 engagements

Statut des engagements municipaux

2011 Avancement: 22%

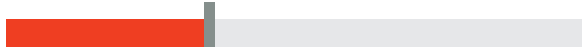


À venir - 4
En cours - 2
Réalisés - 1
En continu - 5



2013

Avancement: 34%



À venir - 3
En cours - 3
Réalisés - 1
En continu - 5





ACTION 25

APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DES TECHNOLOGIES PROPRES

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

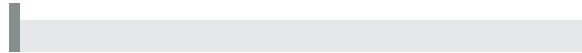
ENGAGEMENTS

Soutenir le rayonnement d'Écotech Québec et la mise en œuvre de son plan d'action, notamment la création d'une vitrine des technologies propres.

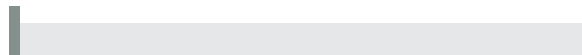
En continu

Inclure les entreprises en technologies propres dans les secteurs prioritaires d'investissement des organismes de développement économique local de Montréal.

Avancement 2011 : 0 %



Avancement 2013 : 0 %



Proposer, de concert avec les gouvernements, des outils réglementaires et fiscaux visant à accélérer le développement d'une industrie locale montréalaise, concurrentielle sur les marchés mondiaux.

En continu

Contribuer à la mise en place d'un marché du carbone et assurer le maintien de la Bourse du carbone à Montréal, en collaboration notamment avec Réseau Environnement et Écotech Québec, le Conseil patronal de l'environnement et le Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE).

En continu

RÉALISATIONS

- La Ville de Montréal est membre d'Écotech Québec depuis janvier 2013.

(non débuté)

- En juin 2011, le chantier « Cadre réglementaire et fiscal » d'Écotech Québec a déposé auprès des deux ordres de gouvernement supérieurs une proposition concernant de nouvelles dispositions législatives visant l'introduction d'un crédit d'impôt qui favoriserait la commercialisation de nouvelles technologies. Cette proposition a été réitérée en 2013.

- En décembre 2011, le gouvernement du Québec a adopté le règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre.



ACTION 26

STIMULER LA DEMANDE DE TECHNOLOGIES, DE PRODUITS ET DE SERVICES VERTS

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'APPROVISIONNEMENT , DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ENGAGEMENTS

Adopter une politique d'approvisionnement responsable qui tienne compte de l'impact environnemental et social des acquisitions de biens et services de l'administration municipale et ce, tout au long de leur cycle de vie.

Avancement 2011: 100 %

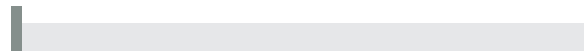


Avancement 2013: 100 %

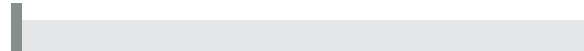


Proposer l'adoption d'une réglementation pour favoriser l'intégration harmonieuse en milieu urbain d'appareils de production d'énergies vertes (éoliennes, panneaux solaires et autres).

Avancement 2011: 0 %



Avancement 2013: 0 %



RÉALISATIONS

- La politique d'approvisionnement de la Ville de Montréal a été adoptée le 27 octobre 2011. Plusieurs des points abordés concernent le développement durable.

- Aucune réglementation n'a été préparée en ce sens, mais certains projets immobiliers proposent des aménagements de ce genre (sous la responsabilité de chaque arrondissement).



ACTION 27

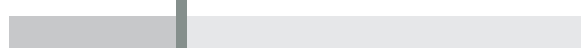
AIDER LES ENTREPRISES MONTRÉALAISES À ADOPTER DE MEILLEURES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

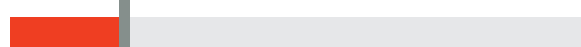
ENGAGEMENTS

Implanter sur le territoire montréalais un concept d'écoparc industriel pour encourager les entreprises à amorcer, individuellement et collectivement, un virage vert dans les parcs et les espaces industriels.

Avancement 2011 : 30 %

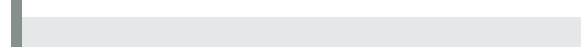


Avancement 2013 : 20 %

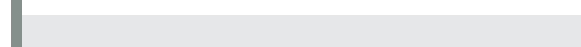


Intégrer un volet vert et des incitatifs à la certification environnementale dans les programmes d'aide existants, si possible, et futurs destinés aux entreprises montréalaises.

Avancement 2011 : 0 %



Avancement 2013 : 0 %



RÉALISATIONS

- Le projet pilote d'écoparc devrait avoir lieu au parc industriel d'Anjou, mais ce dossier demeure à l'étape de la recherche de financement.
- L'écoparc Eco-campus Hubert Reeves a cédé environ 143 000 m² pour que soit créé sur son terrain un nouveau parc-nature.

- Le programme *PR@M-Industrie* prévoit une subvention additionnelle pour les bâtiments admissibles auxquels a été attribuée une certification LEED. Cet aspect pourrait être intégré à la révision imminente des programmes *PR@M-Industrie*, *PR@M* de l'Est et *PR@M-Innovation*.



ACTION 28

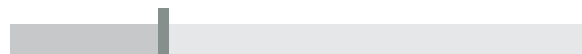
ADOPTER UN SYSTÈME DE GESTION, UNE RÉGLEMENTATION OU UNE POLITIQUE QUI PERMETTE D'OBTENIR DES CERTIFICATIONS INTÉGRANT DES NOTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES: DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

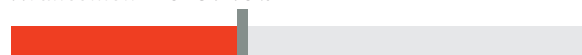
ENGAGEMENTS

Mettre en place un système de gestion environnementale dans au moins quatre unités d'affaires.

Avancement 2011: 25 %



Avancement 2013: 40 %



Promouvoir la construction et la rénovation de bâtiments plus verts selon des normes reconnues (LEED, BOMA-BES et autres) sur le territoire, et préparer à moyen terme une réglementation visant une certification obligatoire.

En continu

RÉALISATIONS

- La Direction de l'environnement a mis sur pied un système de gestion environnemental (SGE) en 2006. En 2012, 89 % des projets prévus au SGE étaient implantés ou en cours de réalisation. La planification d'une 3e boucle de gestion environnementale, basée sur la certification EMAS (*Eco Management and Audit Scheme*), est en cours.
 - L'arrondissement de Saint-Laurent poursuit l'implantation d'un SGE.
 - La Direction des immeubles de la Ville de Montréal implantera un SGE sous peu.
 - Le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement de la Ville de Montréal étudie la possibilité d'implanter un SGE lié à la certification ISO 14 001.
- En 2012, un groupe de travail a été formé pour examiner la possibilité de « verdir » le règlement de construction. Le *Guide technique pour préparer une solution de rechange en vue de la construction de toits végétalisés* a découlé des travaux de ce groupe de travail.



ACTION 29

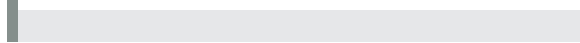
RÉVISER LES PROGRAMMES MUNICIPAUX DE SOUTIEN DE MANIÈRE À STIMULER LA CERTIFICATION

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ENGAGEMENTS

Réviser les programmes municipaux de soutien financier de la Ville et y intégrer des incitatifs à la certification environnementale.

Avancement 2011 : 0 %



Avancement 2013 : 80 %



RÉALISATIONS

- Le programme *PR@M-Industrie* comprend une mesure incitative à la certification LEED. En 2013, 12 projets ont obtenu la certification.
- Il est envisagé d'introduire l'obligation d'obtenir une certification LEED, BOMA-BEST ou autre dans une prochaine modification réglementaire.

ACTION 30

PARTICIPER À DES ACTIVITÉS DE FORMATION SUR LA CERTIFICATION ET LES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIVISION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ENGAGEMENTS

Participer à l'organisation de rencontres du Réseau du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise sur le thème de la certification et des programmes environnementaux.

En continu

RÉALISATIONS

- Une rencontre du réseau d'échange a eu lieu en décembre 2013 sur le thème des certifications des bâtiments écologiques (LEED, BOMABest, etc.).



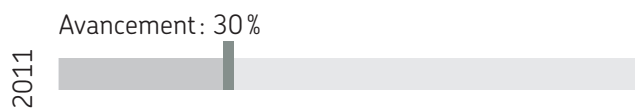
ORIENTATION 5

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

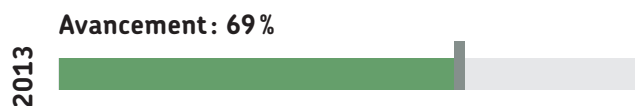
VUE D'ENSEMBLE DES ACTIONS LIÉES À L'ORIENTATION

4 actions comprenant 9 engagements

Statut des engagements municipaux



À venir – 0
En cours – 9
Réalisés – 0
En continu – 0



À venir – 0
En cours – 9
Réalisés – 0
En continu – 0





ACTION 31

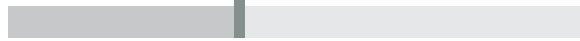
ÉTABLIR UN CADRE DE COLLABORATION POUR PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR DES TERRITOIRES RICHES EN BIODIVERSITÉ

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES: DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT

ENGAGEMENTS

Élaborer un cadre de collaboration avec les intervenants œuvrant dans la mise en valeur de la biodiversité à Montréal d'ici 2013.

Avancement 2011 : 40 %



Avancement 2013 : 70 %



Atteindre l'objectif de 6 % de protection du territoire terrestre montréalais.

Avancement 2011 : 90 %

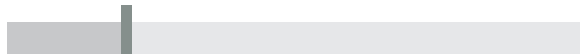


Avancement 2013 : 90 %



Confirmer la protection des sites visés par l'objectif de 6 % de protection du territoire montréalais par leur inscription au *Répertoire des milieux naturels protégés de l'agglomération de Montréal* d'ici 2015.

Avancement 2011 : 20 %

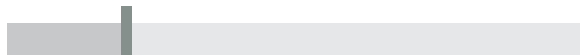


Avancement 2013 : 60 %

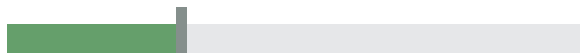


Création d'un paysage humanisé, tel que défini par la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, sur des terres agricoles.

Avancement 2011 : 20 %



Avancement 2013 : 30 %



RÉALISATIONS

- Un rapport sur la biodiversité à Montréal a été produit, avec l'aide d'un comité composé de partenaires internes et externes à la Ville de Montréal.
- Un compendium a été publié à la suite du Rendez-vous Biodiversité urbaine tenu en mai 2013 et qui a réuni plus de 150 participants. Les conférenciers et participants provenaient d'une vingtaine de villes, dont dix non canadiennes, représentant sept pays différents.
- À la fin de 2013, 5,76 % du territoire terrestre montréalais était protégé, soit 2886 ha.
- Les plans de gestion écologique de cinq grands parcs ont été parachevés en vue de leur inscription au répertoire en question.
- Une table de concertation et un comité de travail poursuivent leurs travaux pour la création d'un paysage humanisé sur l'Île-Bizard.



ACTION 32

TIRER PROFIT DES INFRASTRUCTURES VERTES ET DE LEURS SERVICES ÉCOLOGIQUES EN MILIEU URBAIN

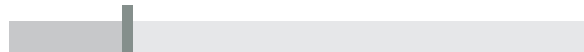
UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE : DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT

ENGAGEMENTS

Adopter et mettre en œuvre avec les partenaires une Stratégie de biodiversité et de verdissement :

- Développer les modalités de gestion consacrées aux différents habitats (bois, rives, friches, milieux humides).
- Assurer la protection des milieux humide d'intérêt.

Avancement 2011 : 20 %

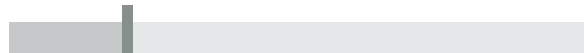


Avancement 2013 : 80 %



Élaborer une nouvelle programmation visant la création de promenades vertes qui traversent les secteurs plus densément peuplés de l'agglomération de Montréal.

Avancement 2011 : 20 %

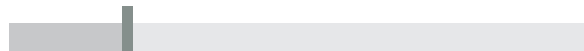


Avancement 2013 : 50 %



Évaluer les besoins d'investissements à plus long terme dans le domaine de la protection et de la mise en valeur des milieux naturels.

Avancement 2011 : 20 %



Avancement 2013 : 90 %



RÉALISATIONS

- Des travaux de cartographie des milieux humides et des sites d'intérêt écologique, ainsi que des zones se prêtant à l'augmentation de la canopée, sont réalisés pour être pris en compte dans le prochain schéma d'aménagement.
- La définition des modalités de gestion des différents habitats est en suspens.
- Un rapport sur la biodiversité à Montréal a été produit qui servira de base à l'élaboration de l'éventuelle stratégie de biodiversité.

- Une charte de programme a été produite pour les promenades urbaines.
- L'élaboration d'un cadre de référence et du programme de financement requis progresse.

- Un inventaire qualitatif et quantitatif permettant d'évaluer les coûts de remplacement est en voie d'achèvement.
- Un exercice étendu d'analyse et de consultation a été entrepris afin de dresser le plan global des parcs et des espaces verts.



ACTION 33

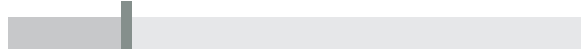
DIFFUSER L'INFORMATION RELATIVE À LA BIODIVERSITÉ AFIN DE SENSIBILISER LE PUBLIC ET DE L'INCITER À AGIR POUR SA PRÉSERVATION

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES: DIRECTION DES GRANDS PARCS ET DU VERDISSEMENT

ENGAGEMENTS

Mettre en œuvre une plateforme commune d'information relative à la biodiversité d'ici 2012, en collaboration avec les partenaires spécialisés dans ce domaine.

Avancement 2011: 20 %



Avancement 2013: 90 %



RÉALISATIONS

- Les informations révisées et bonifiées sur les milieux naturels, la biodiversité, les arbres urbains et les différentes actions de la Ville dans ces domaines ont été intégrées au nouveau site Internet de la Direction des grands parcs et du verdissement.
- Une importante campagne de sensibilisation a été menée à propos de l'agrile du frêne.

ACTION 34

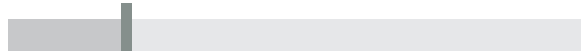
RENFORCER LA GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES VERTS SUR LE TERRITOIRE MONTRÉALAIS

UNITÉ MUNICIPALE RESPONSABLE: DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

ENGAGEMENTS

Établir le portrait des actions en gestion écologique des espaces verts sur le territoire montréalais en vue de l'élaboration d'un programme d'ici 2015.

Avancement 2011: 20 %



Avancement 2013: 60 %



RÉALISATIONS

- Un rapport synthèse a été produit sur les actions réalisées en lutte intégrée entre 1993 et 2013 dans l'agglomération montréalaise.
- Des partenariats ont été établis avec le milieu universitaire québécois dans le domaine de la lutte intégrée.
- Un réseau d'échanges en lutte intégrée a été établi avec des gestionnaires municipaux en Amérique du Nord et en Europe.



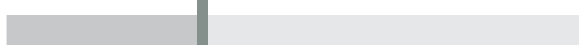
VOLET SOCIAL

VUE D'ENSEMBLE DES ACTIONS LIÉES À L'ORIENTATION

3 actions comprenant 9 engagements

Avancement: 38 %

2011



Statut des engagements municipaux

À venir – 1
En cours – 3
Réalisés – 0
En continu – 5



Avancement: 97 %

2013



À venir – 0
En cours – 1
Réalisés – 3
En continu – 5





ACTION 35

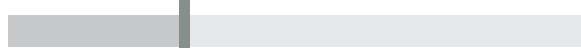
ÊTRE SOLIDAIRE

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES: SERVICE DES AFFAIRES INSTITUTIONNELLES, DIRECTION DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ENGAGEMENTS

Développer, en collaboration avec les différentes instances visées, des projets en environnement et de développement durable, notamment à Port-au-Prince (Haïti) d'ici 2015.

Avancement 2011: 30 %



Avancement 2013: 100 %



Encourager la réalisation et la participation d'employés à des missions de solidarité internationale court terme (partage d'expertise).

En continu

Promouvoir l'économie sociale selon le Partenariat en économie sociale pour un développement solidaire et durable.

En continu

RÉALISATIONS

- Dans le cadre du *Programme de coopération municipale*, 39 missions ont été effectuées au cours des deux dernières années.
- Entre 2012 et 2013, sept missions de solidarité internationale d'une durée d'un mois ont été réalisées par des employés de la Ville de Montréal. Ces missions se sont déroulées au Burkina Faso, au Malawi, au Vietnam et au Pérou dans les domaines du développement urbain, de l'inspection des bâtiments, de l'assainissement des eaux et de l'environnement, ainsi que de l'archivage et du classement.
- La Ville de Montréal a adhéré à la *Déclaration d'engagement à l'achat public auprès des entreprises collectives*, une initiative du MAMROT.
- Un soutien financier de 921 000 \$ a été offert à la Maison de l'économie sociale.
- La Ville de Montréal participe à la mise en place d'une plateforme de commerce électronique pour les entreprises d'économie sociale. Elle participe aussi à la stratégie concertée de marketing de l'économie sociale de la région de Montréal.
- 45 entreprises d'économie sociale sont inscrites à ce jour à titre de fournisseur de la Ville de Montréal.



ACTION 36

ÊTRE ÉQUITABLE

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES: DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE, SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS

ENGAGEMENT

Poursuivre et renforcer des actions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

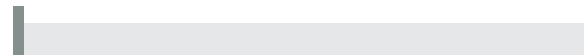
En continu

Collaborer à la réalisation de mesures visant l'intégration des personnes immigrantes et leur pleine participation à la vie montréalaise.

En continu

Réviser le plan d'action triennal en accès à l'égalité en emploi.

Avancement 2011: 0 %



Avancement 2013: 100 %



RÉALISATIONS

- Une démarche concertée de lutte contre la pauvreté est en cours. Les réalisations de 2012 comprennent notamment la consolidation des tables de quartier, la création de quatre nouvelles zones de revitalisation urbaine intégrée et des mesures pour contrer l'itinérance.
- Des ententes avec le MAMROT et le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) ont été conclues. Plus de 380 projets ont été réalisés en 2012, et 350 en 2013.
- Une nouvelle politique de dotation et de gestion de la main-d'œuvre favorise l'accès à l'égalité en emploi. Depuis 2011, le déploiement de nouveaux modes de postulation en ligne a permis d'atteindre un taux de candidatures de 46 % de la part des minorités ethniques et visibles. En 2013, la Ville de Montréal a embauché plus de 830 personnes issues de ces minorités, ce qui correspond à une augmentation de plus de 33 %.
- Le Service du capital humain a poursuivi son programme de parrainage professionnel qui offre annuellement un travail rémunéré à une quarantaine de stagiaires.
- Un plan d'action pour les années 2013 à 2015 a été adopté par le Comité exécutif de la Ville de Montréal. Il s'articule autour de quatre engagements portant sur la dotation, l'intégration, le développement des compétences et les communications.



ACTION 37

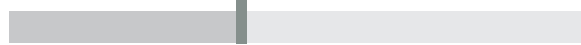
ASSURER LA RELÈVE

UNITÉS MUNICIPALES RESPONSABLES: SERVICE DU CAPITAL HUMAIN ET DES COMMUNICATIONS, DIRECTION DE LA DIVERSITÉ SOCIALE, DIRECTION DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

ENGAGEMENT

Poursuivre le *Plan de gestion prévisionnel de la main-d'œuvre*.

Avancement 2011: 40%



Avancement 2013: 90%



Encourager l'engagement des jeunes Montréalais, issus notamment des communautés culturelles, par des activités et des emplois en environnement (embauche de 160 jeunes annuellement)

En continu

Augmenter la part de la relève dans la programmation culturelle (réseau Accès culture) afin de la faire passer de 12 à 20% d'ici 2014.

Avancement 2011: 80%



Avancement 2013: 80%



RÉALISATIONS

- Un plan corporatif de gestion de la main-d'œuvre et des mesures de soutien ont été définis.
 - Un bilan pour les années 2012 et 2013 faisant état des actions mises en place par les arrondissements et services a été déposé à la Direction générale.
 - Le suivi des plans d'action montre que les arrondissements et les services corporatifs ont globalement mis en place plusieurs des actions prévues.
-
- Entre 2012 et 2013, 275 jeunes de 16 à 18 ans ont été embauchés dans le cadre d'activités liées à la Direction de la diversité sociale: 50 dans le cadre des projets *Racines au sommet*, 100 dans le cadre des activités de l'Association québécoise pour la protection et l'éducation relative à l'environnement, 80 dans le cadre du programme *Valorisation jeunesse* et 45 dans le cadre du projet *Pousses urbaines*.
-
- Les données de 2013 ne sont pas encore disponibles, mais celles de 2012 indiquent que 23% de la programmation *Accès culture* est dédiée à la relève, soit près de 400 activités. Ces résultats témoignent de la volonté des 24 diffuseurs de promouvoir les artistes de la relève.



SUIVI DES RÉALISATIONS DES ARRONDISSEMENTS DE MONTRÉAL



LES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin d'appliquer de manière cohérente dans l'agglomération montréalaise les actions du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015* (le Plan), les arrondissements ont été invités à préparer des plans locaux de développement durable, en utilisant le canevas présenté à l'annexe 5 du Plan. Les plans locaux adoptés sont publiés sur le site www.ville.montreal.qc.ca/developpementdurable.

Les tableaux suivants énumèrent les actions auxquelles les arrondissements se sont engagés dans leurs plans locaux et indiquent leur degré d'avancement. Pour mieux comprendre la contribution des arrondissements aux objectifs du Plan, les libellés de leurs actions ont été assimilés à ceux du Plan qui leur correspondent le mieux. Pour ce faire, plusieurs actions similaires correspondant à une même action du Plan ont parfois été fusionnées. Dans ces cas, des moyennes ont été calculées pour établir le degré d'avancement. Toutefois, les actions dont la réalisation se fait en continu n'ont pas été considérées dans les moyennes. Aussi relèvera-t-on des écarts entre l'information présentée dans certains plans locaux d'arrondissement et les données des tableaux suivants.



ORIENTATION 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

1 RÉDUIRE DE 30 % LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 1990

	Ahuntsic-Cartierville	Anjou	Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	Lachine	LaSalle	Le Plateau-Mont-Royal	Le Sud-Ouest	L'Île-Bizard- Sainte-Geneviève	Mercier- Hochelaga-Maisonneuve	Montréal-Nord	Outremont	Pierrefonds-Roxboro	Rivières-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	Rosemont- La Petite-Patrie	Saint-Laurent	Saint-Léonard	Verdun	Ville-Marie	Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension
1 Élaborer et mettre en œuvre un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise	—	↻	—	Données non fournies	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	—	—	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	↻	Plan en élaboration (80 %)	25%	—	0%	—	—
2 Réduire la dépendance à l'automobile	75%	50%	75%	Données non fournies	↻	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	75%	↻	25%	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	25%	Plan en élaboration (80 %)	↻	50%	0%	↻	0%
3 Réduire les émissions de gaz à effet de serre des bâtiments existants et des nouveaux bâtiments	0%	50%	—	75%	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	25%	—	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	25%	Plan en élaboration (80 %)	↻	—	50%	50%	75%
4 Augmenter la performance environnementale du parc de véhicules conventionnels	↻	↻	50%	—	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	↻	—	50%	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	↻	Plan en élaboration (80 %)	↻	100%	25%	50%	↻
5 Encourager l'électrification des transports	—	50%	50%	—	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	—	—	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	—	Plan en élaboration (80 %)	↻	25%	0%	—	↻
6 Participer à des campagnes de sensibilisation aux changements climatiques	↻	0%	↻	↻	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	—	—	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	↻	Plan en élaboration (80 %)	75%	—	0%	↻	0%

2 ATTEINDRE LE STANDARD PANCANADIEN EN MATIÈRE DE CONCENTRATION DE PARTICULES FINES DANS L'AIR AMBIANT (30 µg/m³) D'ICI 2020

	Ahuntsic-Cartierville	Anjou	Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	Lachine	LaSalle	Le Plateau-Mont-Royal	Le Sud-Ouest	L'Île-Bizard- Sainte-Geneviève	Mercier- Hochelaga-Maisonneuve	Montréal-Nord	Outremont	Pierrefonds-Roxboro	Rivières-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	Rosemont- La Petite-Patrie	Saint-Laurent	Saint-Léonard	Verdun	Ville-Marie	Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension
7 Réduire l'utilisation du chauffage au bois en milieu urbain	—	75%	—	0%	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	—	—	25%	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	—	Plan en élaboration (80 %)	100%	88%	↻	—	↻
8 Expérimenter des solutions de remplacement aux abrasifs minéraux	100%	75%	—	—	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	—	—	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	—	Plan en élaboration (80 %)	25%	—	—	—	—
9 Affiner les connaissances sur les sources de particules fines et les quantités émises pour chacune	—	—	—	—	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	—	—	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	—	Plan en élaboration (80 %)	—	—	—	—	—
10 Influencer les orientations du comité du Conseil canadien des ministres de l'environnement relativement à la qualité de l'air	—	—	—	—	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	—	—	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	—	Plan en élaboration (80 %)	—	—	—	—	—
11 Réduire l'utilisation du mazout dans le chauffage des bâtiments	—	—	—	0%	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	0%	—	50%	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	—	Plan en élaboration (80 %)	25%	—	0%	—	↻

— Pas d'engagement

↻ En continu



ORIENTATION 2

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

3 RÉDUIRE DE 25 % LE SOLDE MIGRATOIRE ENTRE MONTRÉAL ET LA BANLIEUE D'ICI 2012, EN S'ADRESSANT PRINCIPALEMENT AUX MONTRÉALAIS DE 25 À 44 ANS QUI QUITTENT LA VILLE CHAQUE ANNÉE

	Ahuntsic-Cartierville	Anjou	Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	Lachine	LaSalle	Le Plateau-Mont-Royal	Le Sud-Ouest	L'Île-Bizard- Sainte-Geneviève	Mercier- Hochelaga-Maisonneuve	Montréal-Nord	Outremont	Pierrefonds-Roxboro	Rivières-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	Rosemont- La Petite-Patrie	Saint-Laurent	Saint-Léonard	Verdun	Ville-Marie	Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension
12 Soutenir un développement résidentiel adapté aux besoins des familles qui soit abordable, sain et écologique	—	0%	50%	Données non fournies	25%	Données non fournies	Données non fournies	75%	—	50%	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	25%	Plan en élaboration (80 %)	75%	—	0%	75%	75%
13 Aménager des quartiers durables	0%	50%	—	Données non fournies	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	75%	—	25%	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	50%	Plan en élaboration (80 %)	75%	—	0%	75%	75%
14 Apaiser la circulation	En continu	En continu	—	Données non fournies	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	75%	—	50%	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	En continu	Plan en élaboration (80 %)	75%	0%	En continu	En continu	75%
15 Contribuer au verdissement et à la réduction des ilots de chaleur	100%	25%	25%	Données non fournies	25%	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	50%	En continu	25%	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	25%	Plan en élaboration (80 %)	En continu	—	En continu	En continu	100%
16 Valoriser Montréal comme milieu de vie familial	—	—	—	Données non fournies	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	25%	En continu	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	50%	Plan en élaboration (80 %)	50%	—	En continu	—	75%
— Pas d'engagement																			
En continu																			



ORIENTATION 3

PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE
DES RESSOURCES4 RÉDUIRE DE 15 % LA PRODUCTION D'EAU POTABLE D'ICI 2015
PAR RAPPORT À L'AN 2000

	Ahuntsic-Cartierville	Anjou	Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	Lachine	LaSalle	Le Plateau-Mont-Royal	Le Sud-Ouest	L'Île-Bizard- Sainte-Geneviève	Mercier- Hochelaga-Maisonneuve	Montréal-Nord	Outremont	Pierrefonds-Roxboro	Rivières-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	Rosemont- La Petite-Patrie	Saint-Laurent	Saint-Léonard	Verdun	Ville-Marie	Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension
17 Réduire les fuites d'eau et les usages illicites		—	—	Données non fournies	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	75%	—	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	—	Plan en élaboration (80 %)	—	100%	0%	—	
18 Répertoire la consommation d'eau par secteur d'activité	—	—	—	Données non fournies	—	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	—	—	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	—	Plan en élaboration (80 %)	—	75%	—	—	—
19 Améliorer l'efficacité d'usage de l'eau potable	—	50%	0%	Données non fournies	25%	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	75%	—	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	0%	Plan en élaboration (80 %)		42%	0%	0%	50%

5 AMÉLIORER LA QUALITÉ DES EAUX DE RUISSÈLEMENT
QUI SE DÉVERSENT DANS LES COURS D'EAU

20 Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source			0%	75%			100%	—	—			0%		75%	0%	0%	100%
21 Prévenir et corriger les raccordements inversés contaminant le réseau d'égout pluvial	75%	—	—	—				—	—			25%		—	100%	—	—

6 RÉCUPÉRER 80 % DES MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES, DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD), DES RÉSIDUS DE CONSTRUCTION, RÉNOVATION ET DÉMOLITION (CRD) ET DES ENCOMBRANTS D'ICI 2019, COMME LE STIPULE LE PLAN DIRECTEUR DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL

22 Implanter des mesures de réduction à la source	—	75%	50%	75%			50%	25%	38%			75%	63%		—	83%
23 Implanter des mesures de récupération et de valorisation	—	50%	—	—			0%	50%	33%		50%		50%	25%	0%	83%
24 Tenir des événements écoresponsable	0%	75%	—	—			—	—	50%				75%	0%		
— Pas d'engagement																
En continu																



ORIENTATION 4

ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, LES COMMERCE ET LES INSTITUTIONS

7 FAIRE DE MONTRÉAL UN LEADER NORD-AMÉRICAIN DE L'INDUSTRIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TECHNOLOGIES PROPRES D'ICI 2020

	Ahuntsic-Cartierville	Anjou	Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	Lachine	LaSalle	Le Plateau-Mont-Royal	Le Sud-Ouest	L'Île-Bizard- Sainte-Geneviève	Mercier- Hochelaga-Maisonneuve	Montréal-Nord	Outremont	Pierrefonds-Roxboro	Rivières-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	Rosemont- La Petite-Patrie	Saint-Laurent	Saint-Léonard	Verdun	Ville-Marie	Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension
25 Appuyer le développement du secteur des technologies propres	-	25%	-	Données non fournies	-	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	-	-	-	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	-	Plan en élaboration (80 %)	En continu	-	-	-	-
26 Stimuler la demande de technologie, de produits et de services verts	100%	25%	-	Données non fournies	En continu	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	-	-	-	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	-	Plan en élaboration (80 %)	25%	50%	0%	0%	-
27 Aider les entreprises montréalaises à adopter de meilleures pratiques de développement durable	-	-	-	Données non fournies	-	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	-	-	-	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	-	Plan en élaboration (80 %)	En continu	0%	-	-	-

8 AUGMENTER DE 30% LE NOMBRE DE CERTIFICATIONS ENVIRONNEMENTALES OU D'ADHÉSIONS À DES PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX VOLONTAIRES À MONTRÉAL D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 2010

	Ahuntsic-Cartierville	Anjou	Côte-des-Neiges- Notre-Dame-de-Grâce	Lachine	LaSalle	Le Plateau-Mont-Royal	Le Sud-Ouest	L'Île-Bizard- Sainte-Geneviève	Mercier- Hochelaga-Maisonneuve	Montréal-Nord	Outremont	Pierrefonds-Roxboro	Rivières-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles	Rosemont- La Petite-Patrie	Saint-Laurent	Saint-Léonard	Verdun	Ville-Marie	Villeray-Saint-Michel- Parc-Extension
28 Adopter un système de gestion, une réglementation ou une politique qui permette d'obtenir des certifications intégrant des notions de développement durable	0%	25%	-	-	-	-	-	-	-	En continu	-	-	100%	63%	25%	-	25%	-	-
29 Réviser les programmes municipaux de soutien de manière à stimuler la certification	-	-	-	0%	-	-	-	-	-	-	-	-	En continu	-	25%	0%	-	-	-
30 Participer à des activités de formation sur la certification et les programmes environnementaux	En continu	0%	-	0%	-	-	-	-	-	-	-	-	En continu	-	0%	-	-	-	En continu
- Pas d'engagement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu	En continu



ORIENTATION 5

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

9 AMÉLIORER LES INFRASTRUCTURES VERTES À MONTRÉAL EN FAISANT PASSER LA CANOPEÉ DE 20 À 25 % D'ICI 2025 PAR RAPPORT À 2007

31	Établir un cadre de collaboration pour protéger et mettre en valeur des territoires riches en biodiversité	—	0%	—	Données non fournies	—	Plan en élaboration (90%)	Données non fournies	0%	—	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	—	Plan en élaboration (80%)		—	100%	—	—
32	Tirer profit des infrastructures vertes et de leurs services écologiques en milieu urbain		50%	—	Données non fournies	—		—	—	—	—		—	Données non fournies		—		—	0%	
33	Diffuser l'information relative à la biodiversité afin de sensibiliser le public et de l'inciter à agir pour sa préservation	0%	25%	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		—			—		
34	Renforcer la gestion écologique des espaces verts sur le territoire montréalais	—	0%	100%	—	25%	25%	25%	—	—	—	25%	25%		0%	50%		0%		

— Pas d'engagement

↻ En continu

VOLET SOCIAL

35 Être solidaire	↻	25%	↻	Données non fournies	↻	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	—	↻	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	50%	Plan en élaboration (80 %)	50%	56%	↻	↻	↻
36 Être équitable	—	50%	0%	Données non fournies	0%	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	↻	↻	—	Plan adopté en septembre 2013	Données non fournies	50%	Plan en élaboration (80 %)	↻	75%	↻	↻	↻
37 Assurer la relève	↻	↻	—	Données non fournies	0%	Plan en élaboration (90 %)	Données non fournies	—	0%	—	Plan adopté en septembre 2013	50%	Plan en élaboration (80 %)	↻	—	↻	↻	↻	↻

— Pas d'engagement

↻ En continu



SUIVI DE
L'ADOPTION
DES PLANS LOCAUX
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE
DES VILLES LIÉES
DE MONTRÉAL





AFIN D'APPLIQUER DE MANIÈRE COHÉRENTE DANS L'AGGLOMÉRATION MONTRÉLAISE LES ACTIONS DU *PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE 2010-2015 (LE PLAN)*, LES VILLES LIÉES ONT ÉTÉ INVITÉES À PRÉPARER DES PLANS LOCAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN UTILISANT LE CANEVAS PRÉSENTÉ À L'ANNEXE 5 DU PLAN.

LE TABLEAU CI-DESSOUS PRÉSENTE LA LISTE DES VILLES LIÉES DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL ET INDIQUE LE DEGRÉ D'AVANCEMENT DU PROCESSUS D'ADOPTION DE LEUR PLAN LOCAL. LES PLANS LOCAUX ADOPTÉS SONT PUBLIÉS SUR LE SITE www.ville.montreal.qc.ca/developpementdurable.

VILLES LIÉES

AVANCEMENT

Baie-D'Urfé	Plan adopté
Beaconsfield	Plan adopté
Côte-Saint-Luc	Donnée non disponible
Dollard-Des Ormeaux	Donnée non disponible
Dorval	Un plan d'urbanisme durable a été adopté
Hampstead	Plan en élaboration Avancement : 50 % 
Kirkland	Plan adopté
Montréal-Est	Plan adopté
Montréal-Ouest	Donnée non disponible
Mont-Royal	Plan adopté
Pointe-Claire	Donnée non disponible
Sainte-Anne-de-Bellevue	Plan adopté
Senneville	Donnée non disponible
Westmount	Plan adopté



SUIVI DES
RÉALISATIONS DU
PLAN CORPORATIF
DE MONTRÉAL
EN DÉVELOPPEMENT
DURABLE





EN PLUS DU *PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE*, L'ADMINISTRATION MUNICIPALE S'EST ÉGALEMENT DOTÉE D'UN PLAN INTERNE: LE *PLAN CORPORATIF DE MONTRÉAL EN DÉVELOPPEMENT DURABLE 2010-2015*. CE DERNIER VISE À METTRE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DU FONCTIONNEMENT DE L'ORGANISATION.

IL CONTIENT NOTAMMENT UNE FEUILLE DE ROUTE. DES INITIATIVES Y SONT PRÉVUES POUR INTÉGRER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE:

- 1 DANS LES PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET GRANDS PROJETS MENÉS PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE MONTRÉLAISE;
- 2 DANS LES PRATIQUES DE GESTION, PAR DES INITIATIVES ÉCORESPONSABLES;
- 3 DANS LA MESURE DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE MONTRÉLAISE.

CETTE SECTION MET EN ÉVIDENCE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE CES INITIATIVES.

1 PLANS, POLITIQUES, PROGRAMMES ET GRANDS PROJETS

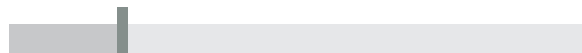
RÉSULTATS ATTENDUS

RÉALISATIONS

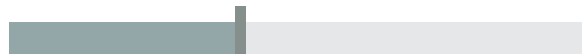
INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉLABORATION
OU À LA RÉVISION D'UN PLAN OU D'UNE POLITIQUE

Révision du *Plan d'urbanisme*, de la *Stratégie de développement économique*, de la *Charte montréalaise des droits et responsabilités*, etc.

Avancement 2011: 20%



Avancement 2013: 40%

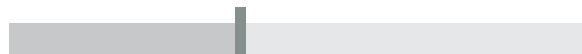


- L'approche de développement durable s'intègre progressivement aux outils de planification adoptés.

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉLABORATION
OU À LA RÉVISION D'UN PROGRAMME

Révision des programmes liés aux thèmes des quartiers durables et de l'économie verte en fonction de l'audit.

Avancement 2011: 40%



Avancement 2013: 50%



- L'audit sur le thème des quartiers durables a été effectué. Cinq programmes municipaux liés à ce thème ont été analysés.



INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA GESTION D'UN GRAND PROJET

Outils d'évaluation en développement durable
pour les grands projets.

Avancement 2011: 70 %



Avancement 2013: 90 %



- Une grille d'accompagnement en développement durable des grands projets d'aménagement a été élaborée. Une phase d'essai a eu lieu en 2012 et 2013 et des bonifications à cet outil sont en cours.

2 INITIATIVES ÉCORESPONSABLES

RÉSULTATS ATTENDUS

RÉALISATIONS

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

Formation aux élus et aux hauts dirigeants.

Avancement 2011: 50 %



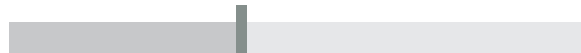
Avancement 2013: 50 %



- Le 31 janvier 2012, 15 élus ont participé à une formation sur le développement durable.
- La formation destinée aux hauts dirigeants a été reportée, comme mentionné dans le dossier décisionnel associé à la résolution CE13 0335.

Stratégies de communications internes et
campagnes de sensibilisation sur le site Intranet.

Avancement 2011: 40 %



Avancement 2013: 70 %



- La Ville a organisé des campagnes internes sur le thème du développement durable (*Défi Climat*, campagne interne sur l'économie d'énergie, etc.).
- Une section « WikiVille » consacrée au développement durable a été créée.

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA PRISE DE DÉCISION

Section sur le développement durable dans les
dossiers décisionnels des instances.

Avancement 2011: 100 %



Avancement 2013: 100 %



- Une rubrique consacrée au développement durable a été ajoutée aux sommaires décisionnels, sur lesquels reposent les décisions du comité exécutif, du conseil municipal, du conseil d'agglomération et des conseils d'arrondissement de la Ville de Montréal.



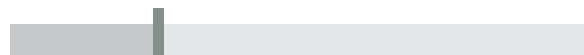
RÉSULTATS ATTENDUS

RÉALISATIONS

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA GESTION DES ACTIVITÉS

Quatre directions du Service du développement et des opérations adoptant un système de gestion environnementale.

Avancement 2011 : 25 %

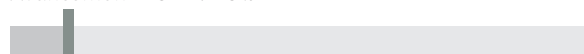


Avancement 2013 : 50 %



Guide de bonnes pratiques en développement durable.

Avancement 2011 : 10 %



Avancement 2013 : 100 %



Déplacements carboneutres et fonds en développement durable.

Avancement 2011 : 80 %



Avancement 2013 : 80 %



■ La Direction de l'environnement a mis sur pied un SGE en 2006. En 2012, 89 % des projets prévus au SGE étaient implantés ou en cours de réalisation

■ L'arrondissement de Saint-Laurent poursuit l'implantation d'un SGE.

■ La Direction des immeubles de la Ville de Montréal implantera sous peu un SGE.

■ Le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement de la Ville de Montréal étudie la possibilité d'implanter un SGE lié à la certification ISO 14 001.

■ Une section « WikiVille » consacrée au développement durable a été créée dans laquelle les employés peuvent inscrire des exemples de bonnes pratiques liées à divers thèmes.

■ Un mécanisme financier interne visant à favoriser l'achat de véhicules verts au sein du parc automobile municipal est en vigueur.

■ Par le biais de ce mécanisme, en 2013, le *Fonds véhicules verts* a reçu un montant de 27 095,48 \$ en paiement de compensations carbone et a octroyé cinq subventions totalisant un montant de 23 994,61 \$ pour l'achat de véhicules hybrides et électriques.

■ La création d'un fonds en développement durable a été reportée, comme mentionné dans le dossier décisionnel associé à la résolution CE13 0335.



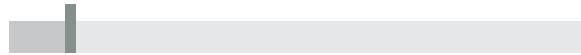
3 PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

RÉSULTATS ATTENDUS

RÉALISATIONS

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À LA PRODUCTION D'UN RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Rapport de développement durable.
Avancement 2011: 10 %



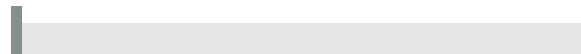
Avancement 2013 : 70 %



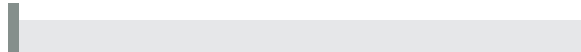
- Un premier rapport de développement durable pour Montréal est en préparation.

INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PERSONNEL CADRE

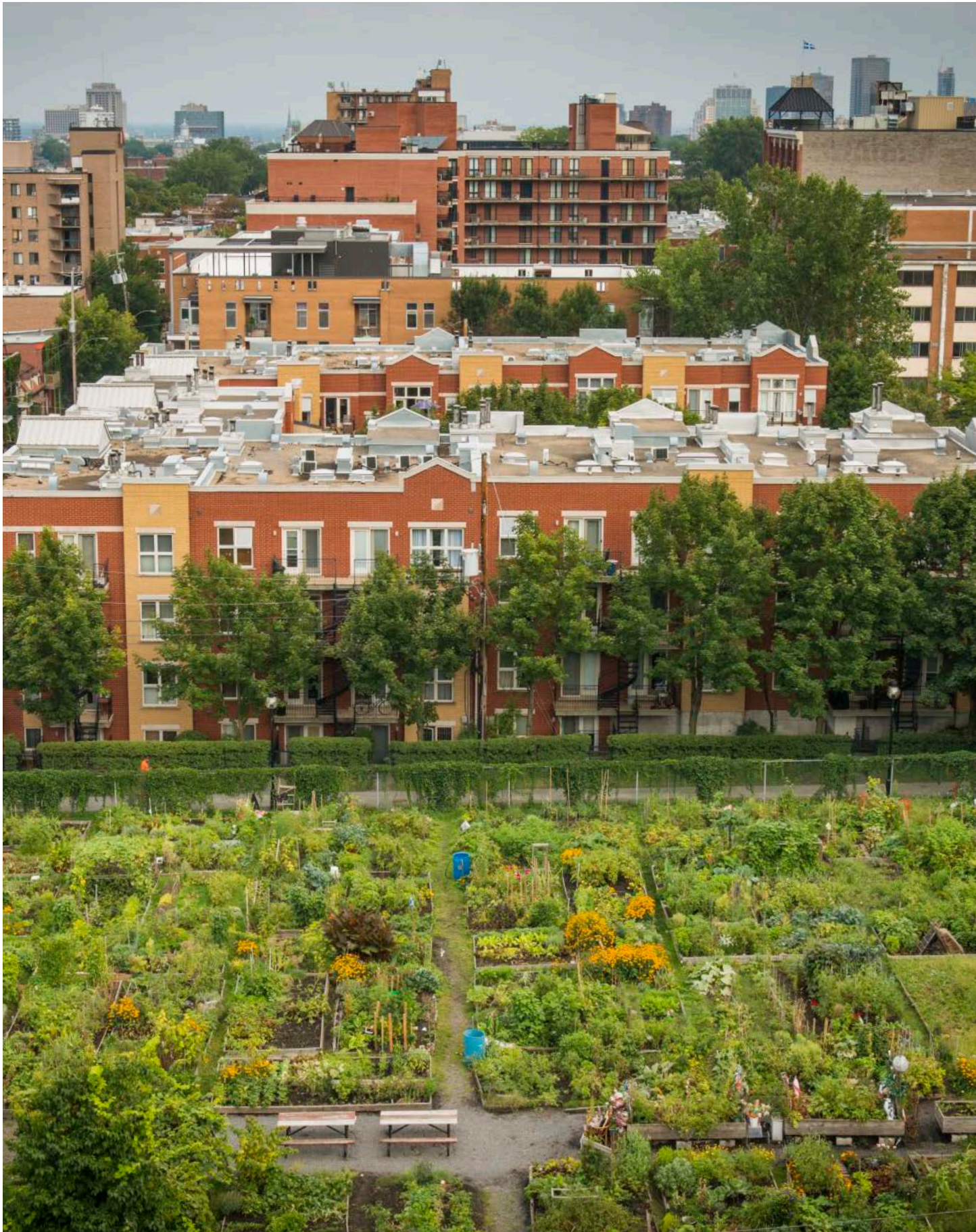
Objectif de développement durable dans le
rapport de gestion de la performance des
directeurs des services corporatifs.
Avancement 2011: 0 %



Avancement 2013 : 0 %



- L'intégration du développement durable à l'évaluation de la performance du personnel cadre a été reportée, comme mentionné dans le dossier décisionnel associé à la résolution CE13 0335.





PARTICIPATION
DES PARTENAIRES
DU PLAN
À LA RÉDUCTION
DES ÉMISSIONS
DE GAZ À EFFET
DE SERRE



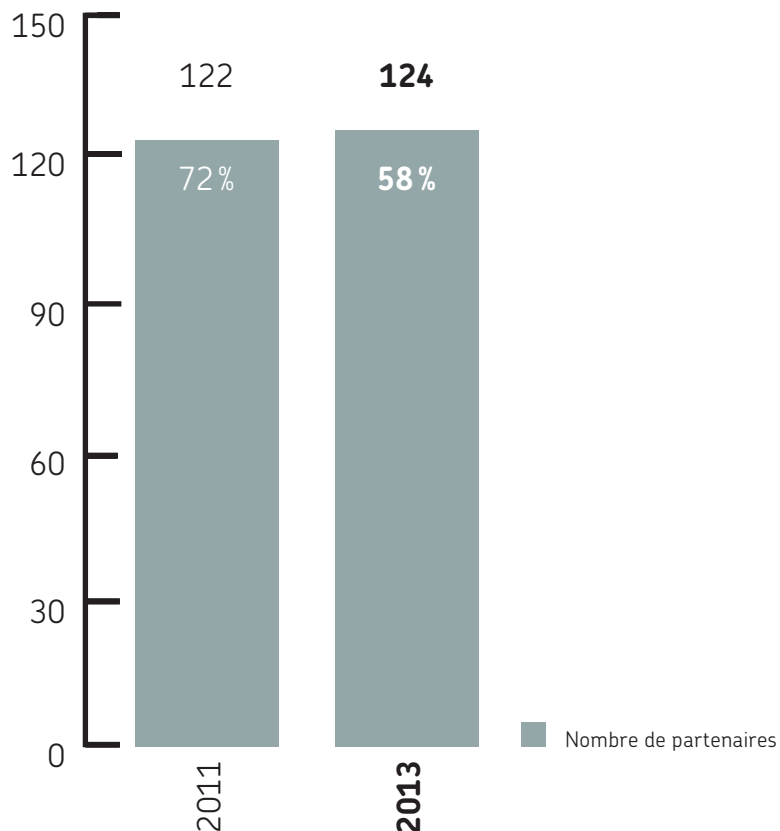


LES ORGANISATIONS PARTENAIRES DU *PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE 2010-2015* RENDENT COMPTE DES ACTIONS QU'ELLES SE SONT ENGAGÉES À METTRE EN ŒUVRE.

DANS LE CADRE DU PRÉSENT BILAN, SEULE L'INFORMATION RELATIVE AUX GAZ À EFFET DE SERRE A ÉTÉ RECUEILLIE. LE CHOIX DE METTRE EN VALEUR LES DONNÉES SUR CE THÈME FAIT ÉCHO AU DÉPÔT, EN 2013, DE *L'INVENTAIRE 2009 DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE* ET DU *PLAN DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE 2013-2020*.

EN JANVIER 2014, LES 215 ORGANISATIONS PARTENAIRES ONT ÉTÉ INVITÉES À REMPLIR UN QUESTIONNAIRE PORTANT SUR LES ACTIONS 1 À 6 DU PLAN, QUE CES ORGANISATIONS Y SOIENT ENGAGÉES OU NON. CES ACTIONS DÉCOULENT DE L'OBJECTIF « RÉDUIRE DE 30 % LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE D'ICI 2020 PAR RAPPORT À 1990 ». AU TOTAL, 124 ORGANISATIONS PARTENAIRES DU PLAN (SOIT 58 % DU TOTAL) ONT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE. LES RÉSULTATS SONT PRÉSENTÉS CI-DESSOUS. Notez que les résultats peuvent varier d'un bilan à l'autre en fonction des organisations partenaires qui répondent au questionnaire (la liste des répondants est fournie en annexe).

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES PARTENAIRES À LA COLLECTE DE DONNÉES POUR LA PRODUCTION DES BILANS DU PLAN

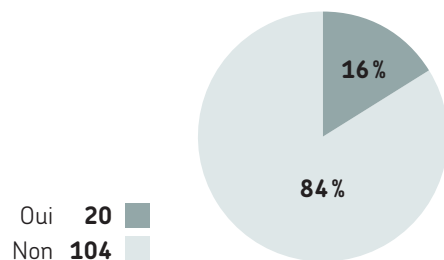




ACTION 1

ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE UN PLAN DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉALAISE

VOTRE ORGANISATION A-T-ELLE UN PLAN DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE?



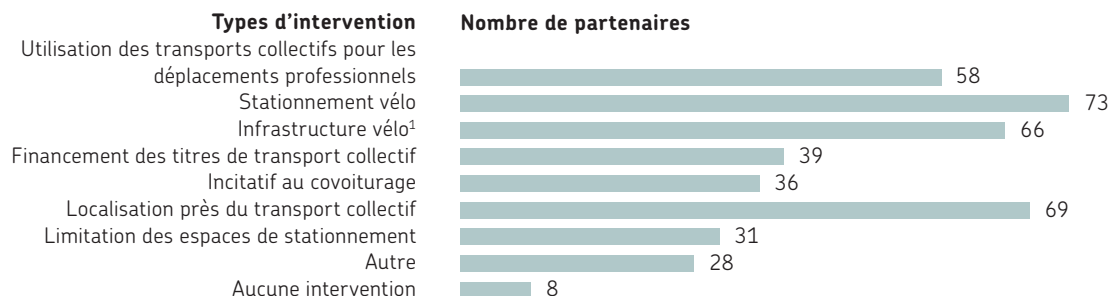
QUELLE EST VOTRE CIBLE EN MATIÈRE DE RÉDUCTION DES GES?

Objectif de réduction moyen	25 %
Année de référence moyenne	2004
Échéance moyenne	2016

ACTION 2

RÉDUIRE LA DÉPENDANCE À L'AUTOMOBILE

COMMENT VOTRE ORGANISATION A-T-ELLE FACILITÉ LE TRANSPORT DES EMPLOYÉS?

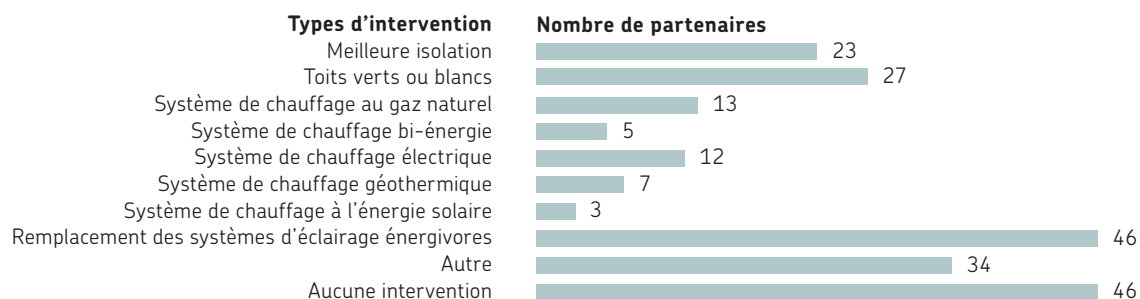


¹ Exemples d'infrastructures favorisant l'usage du vélo: abri, local sécurisé, casiers, douches, etc.

ACTION 3

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DES BÂTIMENTS EXISTANTS ET DES NOUVEAUX BÂTIMENTS

COMMENT VOTRE ORGANISATION A-T-ELLE FACILITÉ LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE?

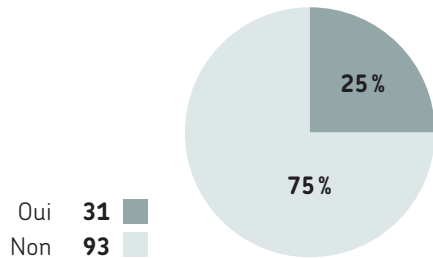




ACTION 4 ET ACTION 5

AUGMENTER LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DU PARC DE VÉHICULES CONVENTIONNELLS ET ENCOURAGER L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

VOTRE ORGANISATION A-T-ELLE
UN PARC DE VÉHICULES ?



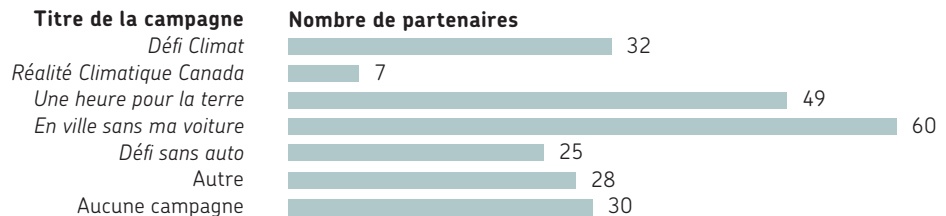
QUELLE EST LA COMPOSITION DE VOTRE PARC
DE VÉHICULES ?

Type de véhicule ou d'équipement	Nombre total	Nombre d'organisations possédant ce type
Hybrides non rechargeables	130	8
Hybrides rechargeables	16	4
100 % électriques	11	4
Bornes de recharge	14	7
Conventionnels	17 919	31

ACTION 6

PARTICIPER À DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

QUELLES SONT LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES AUXQUELLES
VOTRE ORGANISATION A PARTICIPÉ À CE JOUR ?



Le taux moyen de participation des employés à *Défi Climat* a été de 56 %.

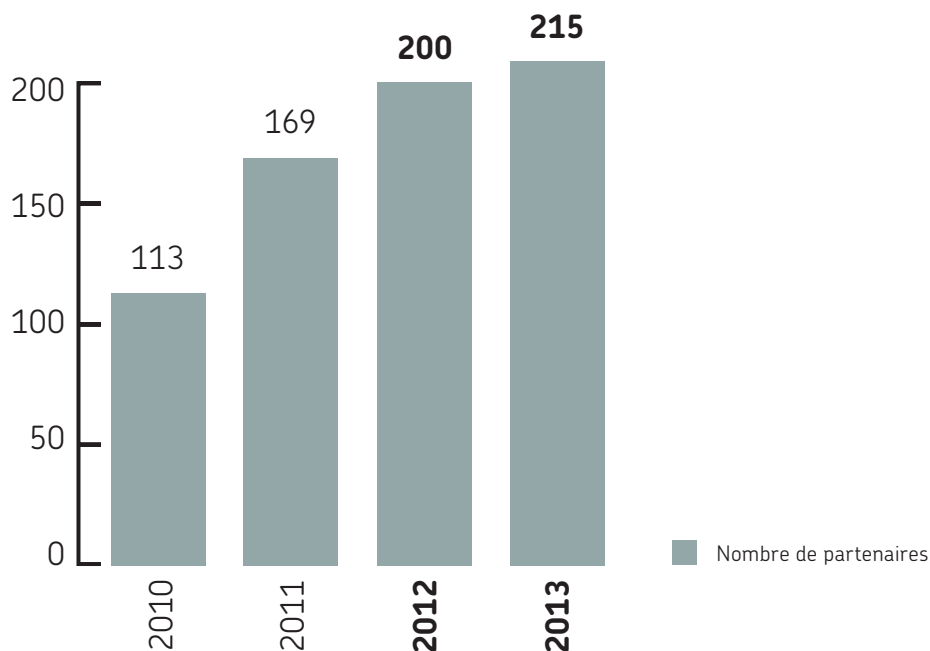


QUI SONT NOS PARTENAIRES ?

À la fin de 2013, 215 organisations partenaires étaient associées au *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise*. Ces partenaires œuvrent dans tous les secteurs d'activité. Les organisations sont de types très divers et leurs tailles varient également beaucoup.

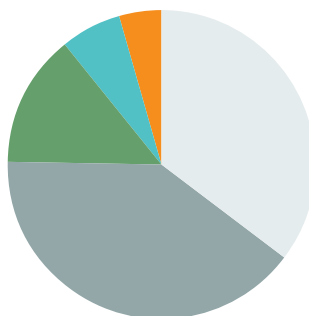
Les graphiques ci-dessous donnent une idée de cette diversité et dressent le portrait des partenaires engagés à mettre en œuvre des actions du Plan.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PARTENAIRES ENGAGÉS ENVERS LE PLAN



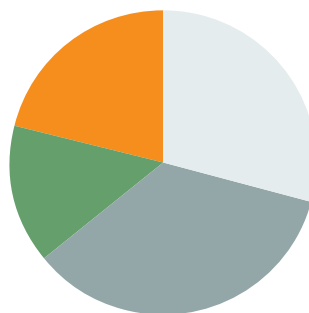
RÉPARTITION DES PARTENAIRES PAR CATÉGORIE

Entreprise et industrie	76	
Organisme à but non lucratif (OBNL)	86	
Institution	30	
Corps public	14	
Association et regroupement	9	



RÉPARTITION DES PARTENAIRES PAR TAILLE D'ORGANISATION

1-4 employés	63	
5-49 employés	75	
50-249 employés	32	
250 employés et plus	45	



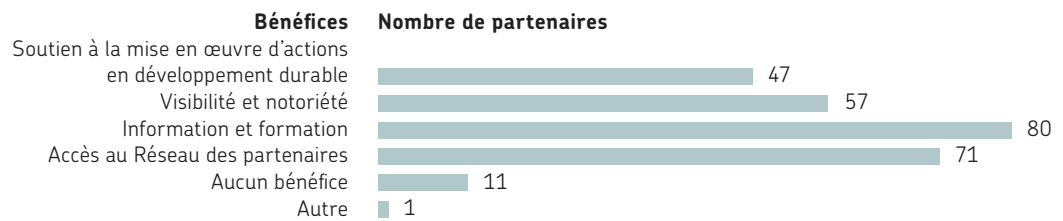


APPRÉCIATION DE L'ENGAGEMENT ENVERS LE PLAN

Plus de la moitié des partenaires déclarent que leur engagement envers le *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise* a contribué à modifier leurs pratiques en matière de développement durable.

Parmi les principaux avantages que les organisations tirent du partenariat, mentionnons l'accès au Réseau des partenaires, le soutien à la mise en œuvre des actions ainsi que la visibilité et la notoriété associées au partenariat. Les partenaires disent être mieux informés des bonnes pratiques et de l'innovation en développement durable, ainsi que des initiatives entreprises. En outre, certains partenaires indiquent qu'ils tiennent compte du Plan lors de la sélection des projets qu'ils implantent au sein de leur organisation.

BÉNÉFICES ASSOCIÉS À LA DÉMARCHE MONTRÉLAISE QUE TIRENT LES PARTENAIRES DU PLAN



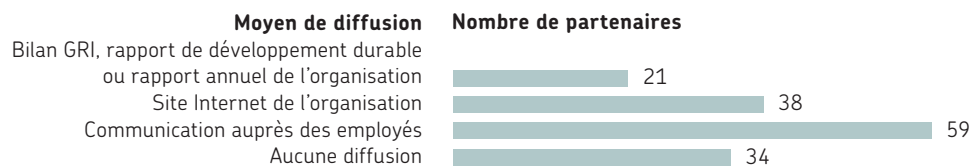
.....

Parmi les avantages offerts, les partenaires considèrent les activités organisées par le Réseau des partenaires comme l'élément le plus utile pour la réalisation de leurs engagements pris dans le cadre du Plan.

.....

Environ la moitié des partenaires qui ont répondu au questionnaire font connaître leurs engagements à leurs employés. Plus de 30 % d'entre eux les publient sur leur site Internet et 17 % en font mention dans leur rapport de développement durable ou leur rapport annuel.

MOYENS DE DIFFUSION DES ENGAGEMENTS ENVERS LE PLAN





LE RÉSEAU DES PARTENAIRES DU PLAN

Espace privilégié de communication et d'échanges, le Réseau des partenaires du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015* a pour mission de mobiliser les partenaires engagés dans l'atteinte des objectifs du Plan et de favoriser le rayonnement de celui-ci à l'échelle de la collectivité montréalaise. Il est animé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, la Conférence régionale des élus de Montréal et la Division du développement durable de la Ville de Montréal.

Au cours des deux dernières années, le Réseau des partenaires a poursuivi ses activités de mobilisation, notamment par l'organisation de rencontres thématiques et du Gala de reconnaissance en environnement et développement durable.

RENCONTRES THÉMATIQUES ET AUTRES ÉVÉNEMENTS

En 2012 et 2013, 11 rencontres thématiques et autres événements ont été organisés. Ils ont permis aux partenaires de mieux s'informer des thématiques en lien avec les actions du Plan, et aussi d'échanger de l'information avec des experts et entre partenaires.

DÉJEUNERS-CAUSERIE

- MEILLEURES PRATIQUES D'AMÉNAGEMENT DURABLE DE STATIONNEMENT
(27 janvier 2012)
Actions 2, 15 et 20: (Réduire la dépendance à l'automobile; Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur; Favoriser le captage, la rétention et l'infiltration des eaux de pluie à la source)
- CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
(12 novembre 2012)
- TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION AU SERVICE DE LA MOBILITÉ DURABLE
(14 mars 2013)
Actions 2: (Réduire la dépendance à l'automobile)
- AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL:
LE PROCHAIN VIRAGE (17 avril 2013)
Actions 15: (Contribuer au verdissement et à la réduction des îlots de chaleur)
- L'EMPLOYÉ AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (6 juin 2013)
Actions 37: (Assurer la relève)
- MEILLEURE GESTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
(8 novembre 2013)
Actions 22 et 23: (Implanter des mesures de réduction à la source; Implanter des mesures de récupération et de valorisation)
- BÂTIMENTS ÉCOLOGIQUES: CERTIFICATIONS ET SOLUTIONS POUR TOUS (5 décembre 2013)
Actions 30: (Participer à des activités de formation sur la certification et les programmes environnementaux)



AUTRES ÉVÉNEMENTS

■ RENDEZ-VOUS DU LEADERSHIP ET ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (27 mars 2012)

En lien avec l'objectif de faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020, et en lien avec le volet social (Actions 37)

■ RENCONTRE DU COMITÉ DES PARTENAIRES

Consultation des organisations partenaires du Plan sur la cohérence et sur l'arrimage du *Projet de Plan de développement de Montréal* avec les principes de développement durable (7 juin 2012)

■ RENCONTRE DU COMITÉ DES PARTENAIRES

Suivi du *Projet de Plan de développement de Montréal* et échange sur le prochain *Plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre de la collectivité montréalaise* (21 février 2013)

RÉSEAUTAGE-ÉCLAIR

Le Réseau des partenaires a également organisé une rencontre de réseautage éclair de type « green dating » (15 janvier 2013). Cet événement consistait en une série de rencontres rapides permettant de maximiser le réseautage d'affaires et d'échanger avec chacun des autres participants issus tant des milieux des affaires, des institutions, des organismes publics que de la société civile.

COMMUNICATIONS

Dans les pages du site Internet de la Ville de Montréal portant sur le développement durable, la section « Actualités » donne de l'information sur la réalisation des actions du Plan par les services corporatifs, les arrondissements, les villes liées et les partenaires.

Le bulletin *Domino*, qui a été publié 18 fois au cours de la période 2012-2013, reprend certaines de ces actualités. Il est envoyé à 1 200 personnes (partenaires et citoyens). Le dernier envoi de ce bulletin a eu lieu au cours de l'été 2013.



LE GALA DE RECONNAISSANCE EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DE MONTRÉAL



DES PROJETS DIGNES DE MENTION

Chaque année, le Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal est l'occasion de souligner et de promouvoir les initiatives novatrices de plusieurs partenaires du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise*. Ce gala est organisé par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, en collaboration avec la Ville de Montréal et la Conférence régionale des élus de Montréal. Il rassemble annuellement près de 500 acteurs montréalais du milieu municipal, corporatif, institutionnel ou communautaire.

Les éditions 2013 et 2014 du gala ont permis de faire connaître des projets novateurs et inspirants réalisés durant l'année 2012 et 2013 par une vingtaine de partenaires du Plan. Les finalistes et les gagnants ont été déterminés par un comité de sélection indépendant. De plus, un coup de cœur a été décerné en 2012 par Culture Montréal. Pour visionner de brèves capsules vidéo sur les projets lauréats, consultez le site www.cremtl.qc.ca/gala.



LAURÉATS ET FINALISTES DE L'ÉDITION 2013 DU GALA DE RECONNAISSANCE EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (projets réalisés en 2012)

CATÉGORIE « CORPS PUBLICS »

LAURÉAT

ARRONDISSEMENT DE VILLE-MARIE QUARTIER 21 PETER-MCGILL – MON ÎLOT VERT EN VILLE

Le projet *Mon îlot vert en Ville* du Quartier 21 Peter-McGill a permis la mise en œuvre de mesures de développement durable et la réduction des îlots de chaleur dans le quadrilatère formé par les rues Saint-Marc, Sainte-Catherine, Saint-Mathieu et le boulevard de Maisonneuve Ouest. Cette collaboration entre l'arrondissement Ville-Marie, l'éco-quartier Peter-McGill et les résidents, commerçants et institutions du quadrilatère avait plusieurs objectifs : verdir le sol et les murs ; promouvoir l'agriculture urbaine ; favoriser les transports actifs à l'aide de nouveaux aménagements ; utiliser l'eau de ruissellement pour favoriser le verdissement et réduire sa déviation vers le système d'égout ; gérer les matières résiduelles de manière responsable.

FAITS SAILLANTS

- Augmentation de 26 % de la canopée (elle atteint désormais près de 6 500 m²) ;
- Augmentation des surfaces perméables (elles couvrent maintenant 310 m², soit 40 % de la surface de la ruelle) ;
- Recyclage de 177 m³ de matières résiduelles par an ;
- Ajout de 130 places de stationnement pour vélos dans le quadrilatère.

VILLE DE MONTRÉAL, SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE *PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU)* SECTEUR GRIFFINTOWN

Le PPU vise à faire de ce secteur industriel ancien un milieu de vie construit avec les valeurs du 21^e siècle où les actions et les aménagement dans le domaine public agissent comme leviers de transformation urbaine et favorisent les pratiques collectives et durables.

VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE PISTE CYCLABLE GOURMANDE

Afin de relier les secteurs nord et sud de la ville, séparés par l'autoroute 40, une piste cyclable d'une longueur de 3,1 km a été construite et aménagée à l'aide de plus de 100 variétés d'arbres et d'arbustes fruitiers, auxquelles il faut ajouter douze nichoirs.



CATÉGORIE « ENTREPRISES ET INSTITUTIONS »

LAURÉAT

LES FERMES LUFÀ

DES FERMES SUR LES TOITS À MONTRÉAL

Situés dans l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville et d'une superficie de 3000 m², la première serre des Fermes Lufa trône sur un toit urbain auquel elle confère une vocation agricole nouvelle. Une quarantaine de variétés de légumes et de fines herbes y sont cultivées en polyculture dans des espaces chauds ou frais. Les efforts déployés visent à obtenir la consommation la plus économe possible. Les résultats sont probants puisque la serre consomme 50% moins d'énergie qu'une serre conventionnelle. Les Fermes Lufa récoltent également l'eau de pluie qui tombe sur la serre, pour irriguer ses plantes notamment. L'organisme applique aussi une politique de « zéro entreposage » : ses produits passent directement de la ferme au consommateur. En éliminant les intermédiaires et en produisant de façon responsable des légumes frais, l'organisme contribue à résoudre les enjeux de distribution, d'approvisionnement et de sécurité alimentaire. Les Fermes Lufa misent de plus sur une politique de « zéro perte » : seuls les produits nécessaires aux paniers du jour sont récoltés et les surplus sont distribués aux banques alimentaires du secteur. L'objectif de l'organisme est de faire de Montréal un leader nord-américain de l'industrie de l'environnement et des technologies propres d'ici 2020. La construction de cinq serres dans les cinq prochaines années, dont une sera érigée à Laval en 2013, y contribue concrètement.

FAITS SAILLANTS

- Une serre de 878 m² a été inaugurée en 2011 et cinq autres sont prévues;
- En 2012, 70,5 tonnes d'une quarantaine de variétés de légumes et de fines herbes ont été récoltées;
- Les soixante points de chute assurent chaque semaine la livraison de 1000 paniers aux abonnés;
- Les Fermes Lufa collaborent avec une quarantaine d'agriculteurs locaux.

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX D'AHUNTSIC ET MONTRÉAL-NORD

OBTENTION DU NIVEAU 3 DE PERFORMANCE DU PROGRAMME

ICI ON RECYCLE!

Selon les résultats du programme *ICI ON RECYCLE!*, le CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord génère annuellement 17 tonnes de matières résiduelles, mais en recycle 71 %. Ce taux lui a permis d'accéder à la catégorie *Bronze* (cible = 70 %), soit le 3^e niveau de performance du programme.

ÉLECTROBAC

FACILITER LA RÉCUPÉRATION DE DÉCHETS ÉLECTRONIQUES AUPRÈS DES CITOYENS

Lancé en réaction au faible taux de récupération des déchets électroniques, le programme Électrobac propose une solution écologique et durable de récupération du matériel désuet. L'organisme prévoit la récupération de 40 tonnes de petits déchets électroniques d'ici la fin de 2013.



CATÉGORIE « ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF » (ASSOCIATIONS ET REGROUPEMENTS)

LAURÉAT

ENVIRONNEMENT JEUNESSE

CÉGEP VERT DU QUÉBEC : UNE CERTIFICATION EN GESTION DURABLE

Après un an de préparatifs et cinq ans d'existence, le programme *Cégep Vert du Québec* est passé du statut de certification environnementale à celui de certification en gestion durable et éducation relative au développement durable. L'objectif premier du projet est d'amener les établissements d'éducation à adopter le réflexe de la durabilité lors de tout processus de réflexion, de gestion ou de développement de projet. Pour y parvenir, un tableau de bord avec 140 indicateurs, le « TBDD », a été créé par ENvironnement JEUnesse. Le TBDD couvre l'ensemble des activités d'un cégep, y compris la gestion et l'éducation, dans les trois sphères du développement durable. En 2012, des formations ont été données dans des établissements de Montréal, mais aussi ailleurs au Québec. Ces établissements se sont vu proposer de joindre un TBDD rempli à leur rapport d'activités annuel, pour obtenir des recommandations quant à leur consommation d'énergie, leurs émissions de GES ou leur gestion des matières résiduelles. Le TBDD permet aussi de prendre en compte les projets aux retombées difficilement quantifiables, par exemple ceux de sensibilisation et d'éducation, dont l'impact est néanmoins important à moyen et à long terme grâce aux changements de comportement qu'ils suscitent.

FAITS SAILLANTS

- Un tableau de bord avec 140 indicateurs couvrant l'ensemble des activités d'un cégep dans les trois sphères du développement durable a été créé;
- Près de 300 heures de formation et plus de 550 activités de sensibilisation ont été données dans les Cégeps Verts de la région de Montréal;
- Près de 200 comités d'action et de concertation en environnement ont été créés dans les Cégeps Verts de la région de Montréal;
- Seize Cégeps Verts de la région de Montréal ont élaboré et adopté une politique environnementale.

GROUPE DE RECHERCHE APPLIQUÉE EN MACROÉCOLOGIE

BÂTIMENT DURABLE DU REGROUPEMENT DE LACHINE

Ce bâtiment comporte un système géothermique couplé à un plancher radiant, une enveloppe thermique améliorée, des murs végétalisés, une toiture blanche et un toit vert ainsi qu'un jardin collectif, en plus de pratiquer la gestion responsable des eaux pluviales.

SENTIER URBAIN

CIRCUIT JARDINS

Des zones urbaines laissées à l'abandon ont été transformées en oasis de fraîcheur, aménagées en jardins thématiques et mises à la disposition de la communauté. Ces jardins permettent d'augmenter la biodiversité et le couvert végétal au cœur de la ville.



FINALISTES DE L'ÉDITION 2014 DU GALA DE RECONNAISSANCE EN ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (projets réalisés en 2013)

CATÉGORIE « CORPS PUBLICS »

ARRONDISSEMENT DE MONTRÉAL-NORD

REVITALISATION COMMERCIALE ET VERDISSEMENT DES PLACES LE PASCAL ET DEL SOL

Le projet Quartier 21, Places le Pascal et Del sol a contribué à la revitalisation globale du secteur nord-est de Montréal-Nord. Fondées sur les principes de développement durable, les actions mises en œuvre ont permis la réduction des îlots de chaleur. La mobilisation citoyenne à chaque étape du projet a permis aux résidents du secteur de se réapproprier leur quartier. Ce projet s'est déroulé au cœur d'un territoire médiatisé à cause du phénomène des gangs de rue, particulièrement depuis une émeute survenue en 2008. Il a permis de créer des espaces conviviaux, invitatifs et sécuritaires et de mettre en valeur les commerces pour augmenter leur vitalité économique. La sécurité des piétons et la fluidité de la circulation se sont également accrues.

ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

LE *PLAN BLEU VERT*: UNE ÉTAPE DÉTERMINANTE POUR LA PLAGE DE L'EST

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles a élaboré le *Plan bleu vert* pour préserver et valoriser les 24 km de berges qui le ceinturent. Cet outil de planification prévoit 27 actions concrètes proposant la valorisation des ouvertures sur la rivière des Prairies et le fleuve Saint-Laurent, tous les 500 mètres de rive. Le plan, qui propose la création de zones publiques d'accès aux berges et aux plans d'eau, ainsi que la préservation des milieux naturels et significatifs, tient compte des besoins exprimés par la population. Lancé en mai 2013, il constitue notamment une étape déterminante pour l'aménagement d'une plage dans l'est de Montréal.

ESPACE POUR LA VIE

MON JARDIN ESPACE POUR LA VIE

Le programme *Mon jardin Espace pour la vie* est une initiative de verdissement développée en collaboration avec le regroupement des Éco-quartiers et les spécialistes du Jardin botanique, du Biodôme et de l'Insectarium. L'objectif du programme est d'inviter les citoyens, par des conseils et une certification gratuite, à agir concrètement pour la biodiversité en végétalisant leur cour, leur terrasse ou leur balcon. Le programme propose trois jardins thématiques :

- un jardin pour la biodiversité qui encourage la plantation d'espèces indigènes du Québec;
- un jardin pour les oiseaux, qui y trouveront nourriture et abri en toutes saisons;
- une oasis pour les monarques (sous la forme d'un aménagement qui attire ces fabuleux papillons migrateurs).



CATÉGORIE « ENTREPRISES ET INSTITUTIONS »

AÉROPORTS DE MONTRÉAL

IMPLANTATION DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES À L'AÉROPORT MONTRÉAL-TRUDEAU ET DON DE NOURRITURE

Dans le souci de réduire l'empreinte environnementale des activités aéroportuaires et en lien avec l'un de ses objectifs stratégiques, Aéroports de Montréal (ADM) a implanté la collecte des matières organiques à l'ensemble des restaurants de l'aérogare Montréal-Trudeau en septembre 2013. Un nouveau compacteur à matières organiques a été installé et des bacs ont été distribués aux restaurants. Un programme de sensibilisation a aussi été déployé auprès des employés de l'aérogare : séances d'information, visites dans les restaurants et outils de communication (affiches, capsule vidéo). Un programme de don de nourriture a également été instauré en partenariat avec HMS Host et Moisson Montréal. Pour ses efforts, ADM a d'ailleurs obtenu la reconnaissance *ICI On recycle!* (niveau 2) de RECYC-QUÉBEC.

.....

FAIRMONT LE REINE ELIZABETH

AGRICULTURE ENTRE CIEL ET TERRE AU FAIRMONT LE REINE ELIZABETH

Sensible à l'impact de l'alimentation sur la qualité de vie et sur l'environnement, Fairmont Le Reine Elizabeth s'est engagé concrètement à promouvoir l'agriculture urbaine à ses quelque 900 000 clients annuels. L'hôtel a installé un potager et un rucher sur son toit principal, au 22^e étage. Cultivant plus de 70 variétés de légumes, fruits, fines herbes et fleurs comestibles à l'aide de méthodes biologiques, les chefs sont fiers de cuisiner des plats à partir d'ingrédients si locaux. Les six ruches sensibilisent la clientèle à la situation critique des populations d'abeilles et aident à polliniser les fleurs du centre-ville. Afin d'arrimer cet espace vert au milieu communautaire, un volet éducatif a été ajouté en partenariat avec des établissements d'enseignement universitaires.

.....

SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

PARTENARIAT ENTRE STM ET LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE VILLE-MARIE – PÔLE DE SERVICES EN ITINÉRANCE

En décembre 2012, la Société de développement social de Ville-Marie, la STM et d'autres partenaires se sont unis pour offrir un soutien novateur aux personnes en situation d'itinérance à la station Place-des-Arts. Grâce à ce projet, un pôle de services a été mis en place à la Mission St-Michael. Une intervenante sociale collabore avec les intervenants de la STM et vient à la rencontre des personnes en situation d'itinérance dans le métro. Elle leur offre du soutien, les amène à la Mission St-Michael pour des services de première ligne ou les oriente vers les ressources appropriées de soins sociaux, médicaux et psychologiques. En un an, 430 interventions ont été réalisées dans le métro, dont 140 ont mené à une consultation médicale ou sociale à la Mission St-Michael.



CATÉGORIE « ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF » (ASSOCIATIONS ET REGROUPEMENTS)

ÉQUITERRE

ÉPLUCHE TA VILLE

Épluche ta ville est une campagne d'éducation à l'alimentation écoresponsable (saine, locale et écologique). Le projet s'articule autour d'une plate-forme Internet (epluchetaville.org) qui décrit des initiatives porteuses (jardins sur les toits, projet en milieu scolaire, épicerie engagée, cuisine collective, panier bio, restaurant, chercheur, etc.), raconte l'histoire d'acteurs de changement et présente des outils concrets (mode d'emploi pour exiger local à l'épicerie, répertoires pratiques de recettes et points de vente, etc.). La campagne se poursuit sur le terrain par une série de *happenings* alimentaires programmés dans différents lieux publics, incluant des démonstrations et dégustations culinaires, des activités ludiques et de l'animation interactive. Le rayonnement est assuré par des concours, des kiosques promotionnels, un bulletin d'information et une stratégie pour les médias sociaux..

.....

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROGRAMMATION 2013 DE LA MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Maison du développement durable, pôle de rencontres, d'échanges, d'innovation et de réflexions sur le développement durable, a proposé une programmation 2013 originale composée de 155 activités gratuites visant à sensibiliser le public, les experts et les élus aux enjeux liés au développement durable. Le choix des activités et la multiplicité des mesures écoresponsables mises en place pour les organiser démontrent le souci de la Maison d'offrir une programmation écoresponsable unique en son genre.

.....

MU

L'ART PUBLIC, UN AGENT DE CHANGEMENT

MU a terminé en 2013 un ambitieux cycle quadriennal d'art public et de médiation culturelle amorcé en 2009 aux Habitations Jeanne-Mance, le plus grand complexe d'habitations à loyer modique (HLM) québécois, regroupant 1700 résidents issus de 70 pays dans un parc immobilier de 7,7 hectares. Ce cycle a permis la réalisation d'une série de murales et de projets impliquant les résidents. En dépit du caractère névralgique de l'emplacement (au cœur du plus grand espace vert du centre-ville et entre deux pôles du Quartier des spectacles), les résidents avaient déserté ce milieu de vie. Il était donc primordial pour MU d'y intégrer des œuvres d'art afin de transformer le tissu social par l'engagement des résidents envers des projets porteurs de changements.





ANNEXE 1

LISTE DES PARTENAIRES DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA COLLECTIVITÉ MONTRÉLAISE 2010-2015 en date du 31 décembre 2013

Le crochet (✓) indique les partenaires ayant répondu au questionnaire du Bilan 2012-2013.

- 5N Plus
- ✓ Accès Fleuve / ZIP Ville-Marie
- Action RE-buts
- ✓ Aedifica
- ✓ Aéroports de Montréal
- ✓ Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
- ✓ Agence métropolitaine de transport
- ✓ Alcoa Canada
- Alouettes de Montréal
- ✓ Andrée Marsot Design
- Aqua Climax inc
- ✓ Association de la construction du Québec
- Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique
- ✓ Association québécoise de vérification environnementale
- Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement
- ✓ Atelier TAUTEM
- ✓ Banque Nationale du Canada
- ✓ Bell Canada
- Biomimétisme Québec
- ✓ BLANK
- ✓ Bleu Innovation
- BQAM
- ✓ Brasserie Labatt du Canada
- Caisse d'économie solidaire Desjardins
- Carrefour jeunesse-emploi Montréal
- Centre-Ville
- CDEC Ahuntsic-Cartierville
- CDEC Centre-Nord
- ✓ CDEC Centre-Sud / Plateau Mont-Royal
- CDEC Rosemont-Petite-Patrie
- Cégep de Saint-Laurent
- ✓ Cégep du Vieux Montréal
- Cégep Marie-Victorin
- Cent pour Cent Condo et Immo
- ✓ Centraide du Grand Montréal
- ✓ Centre d'aide à la réussite et au développement
- ✓ Centre d'écologie urbaine de Montréal
- Centre international de solidarité ouvrière
- ✓ Centre international Unisfera
- ✓ Centre universitaire de santé McGill
- ✓ Chambre de commerce de l'Est de Montréal
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- ✓ CIBL 101,5 Radio-Montréal
- ✓ Cirque du Soleil
- ✓ Cofely services inc - GDF Suez
- Collectif de recherche sur l'aménagement paysager et l'agriculture urbaine durable (CRAPAUD)
- ✓ Collège Ahuntsic
- ✓ Collège Rosemont
- ✓ Comité des organismes sociaux de Saint-Laurent
- ✓ Comité écologique du Grand Montréal
- ✓ Comité ZIP Jacques-Cartier
- Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
- ✓ Commission scolaire de Montréal
- Communauto
- Compost Montréal
- Conférence régionale des élus de Montréal
- Conseil central du Montréal métropolitain-CSN
- Conseil des entreprises de services environnementaux
- Conseil des partenaires (Parc-Extension)
- Conseil fédéral du Québec
- ✓ Conseil jeunesse de Montréal
- ✓ Conseil patronal de l'environnement
- ✓ Conseil régional de l'environnement de Montréal
- Conseil régional FTQ Montréal métropolitain
- Consortium Évolution
- Construction D.J.L. (Région de Montréal)
- ✓ Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Saint-Léonard
- ✓ CRITERIA Conseil
- ✓ CSSS Cœur-de-l'Île
- ✓ CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord
- ✓ CSSS de la Montagne
- ✓ CSSS de la Pointe-de-l'Île
- CSSS Jeanne-Mance
- CSSS Lucille-Teasdale
- ✓ Culture Montréal
- ✓ C-Vert (Fondation de la Famille Claudine et Stephen Bronfman)
- ✓ CyberCap
- ✓ Cyclo Nord-Sud
- ✓ Deloitte
- Dessau
- ✓ Développement économique Saint-Laurent
- ✓ Dunsky Expertise en Énergie
- ✓ Éco de la Pointe-aux-Prairies



- ✓ École de technologie supérieure
- École Polytechnique de Montréal
- École Saint-Georges de Montréal
- Éco-quartier du Centre YMCA Pointe-Saint-Charles
- ✓ Éco-quartier NDG
- ✓ Éco-quartier Peter-McGill
- ✓ Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
- Éco-quartier Sainte-Marie
- ✓ Éco-quartier Saint-Jacques de l'ASCCS
- Écotech Québec
- ✓ Électrobac
- ✓ EnRacine / Taking Root
- ✓ ENvironnement JEUnesse
- Équiterre
- Ethiquette
- ✓ Fairmont Le Reine Elizabeth
- FÉCHIMM (Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain)
- Fédération canadienne de la faune
- FEM International
- ✓ Fondation CSN
- Fondation David Suzuki
- Fondation dominicaine-canadienne
- ✓ Fondation québécoise en environnement
- Forum jeunesse de l'île de Montréal
- ✓ FPInnovations
- ✓ Gaz Métro
- Geo-Industriel
- GESTION LI-AN
- ✓ Groupe AGECO
- Groupe de recherche appliquée en macroécologie
- ✓ Groupe de ressources techniques Bâtir son quartier
- ✓ Groupe IBI/DAA Inc.
- ✓ Groupe Pages Jaunes
- ✓ Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE)
- ✓ Hôpital Sacré-Cœur de Montréal
- Hôtel Maritime Plaza
- ✓ Hydro-Québec
- Inerjys Ventures
- ✓ Insertech Angus
- ✓ Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
- ✓ Institut du Nouveau Monde
- InTerreArt
- Jeune Chambre de commerce de Montréal
- JPdL International
- ✓ KPMG
- ✓ La boîte à faire
- La Vitrine culturelle de Montréal
- Lange Bleu
- Le Centre Eaton de Montréal
- ✓ Le Centre Sheraton Montréal
- Le Projet de la Réalité Climatique Canada
- ✓ Le Sentier Urbain
- ✓ Les amis de la montagne
- ✓ Les Fermes Lufa
- ✓ Les Valoristes, coopérative de solidarité
- ✓ Loto-Québec
- ✓ Maison du développement durable
- Marché solidaire Frontenac
- Martin Roy et Associés inc.
- ✓ Miel Montréal
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs - Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
- Mouvement Créatif
- ✓ MTS Allstream
- ✓ MU
- Musée des beaux-arts de Montréal
- National Ecocredit
- Novae
- ✓ Office municipal d'habitation de Montréal
- ✓ Optim
- Ozone
- ✓ PARI Saint-Michel (Éco-quartier Saint-Michel/ François-Perrault)
- Péristyle Nomade
- Philips Lumec
- ✓ Place Montréal Trust
- Plania
- ✓ Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal
- PricewaterhouseCoopers
- ✓ Projet Saint-Laurent /Jour de la Terre Québec
- ✓ Recyc-Ordi
- ✓ RECYC-QUÉBEC
- ✓ Régis Côté et associés
- ✓ Regroupement des éco-quartiers



- ✓ Réseau Bureautique
- ✓ Réseau des femmes en environnement
- SDC du Village
- ✓ Sierra-Club Québec
- Société de développement Angus
- ✓ Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal
- ✓ Société de développement environnemental de Rosemont (SODER)
- Société de transport de Montréal
- Société de vélo en libre-service
- Société des arts technologiques
- ✓ Société du Palais des congrès de Montréal
- Société du Parc Jean-Drapeau
- ✓ Société en commandite Stationnement de Montréal
- ✓ Société environnementale de Côte-des-Neiges (SOCENV)
- Société de la Place des Arts de Montréal
- ✓ SODEC RDP • PAT • ME
- Solutions de reconnaissance Rideau inc.
- Solutions Well Green
- SOVERDI
- ✓ Stantec Experts-Conseils Ltée
- ✓ Studio MMA, Atelier d'architecture
- ✓ Suncor Énergie
- ✓ Synergie Santé Environnement
- ✓ Système de stationnement pour vélos Urban
- Takt-etik
- ✓ Technoparc Montréal
- Tennis Canada
- Thèm concept
- ✓ TOHU, Cité des arts du cirque
- ✓ Tourisme Montréal
- ✓ TRAME-VERTE (Tremblay et Tremblay, SENC.)
- ✓ Trigonix
- ✓ Troc-tes-Trucs
- ✓ Ubisoft
- ✓ Uniterre Conférences
- ✓ Université de Montréal
- Université du Québec à Montréal
- ✓ Université McGill
- v2com.ca
- ✓ Vanier College
- Vélo Urbain Consultants
- ✓ Vélo-Québec
- Vert Toit Mtl
- ✓ VertCité
- ✓ Ville en vert | Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville
- Vivre en Ville
- Voyagez Futé
- ✓ Vrac Environnement / Éco-quartier Parc-Extension
- ✓ Webtv.coop
- ✓ Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur / Éco-quartiers Tétreaultville et Maisonneuve-Longue-Pointe
- Zoo Ecomuseum



PROGRÈS ACCOMPLIS PAR L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN MATIÈRE D'AGRICULTURE URBAINE

Le 15 novembre 2011, une pétition comptant près de 30 000 signatures a été déposée à la Direction du greffe de la Ville de Montréal, réclamant la tenue d'une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal. Les dispositions sur le droit d'initiative étant respectées (annexe B du Règlement 05-056 sur la Charte montréalaise des droits et responsabilités et sur le droit d'initiative), le comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal pour tenir une telle consultation. Le rapport de l'Office a été rendu public le 17 octobre 2012 et déposé au conseil municipal le 17 décembre 2012.

En mars 2013, le Comité exécutif de la Ville de Montréal a adopté la résolution CE13 0335 qui :

- mandate la Division du développement durable du Service de la qualité de vie pour être l'interlocuteur, à la Ville de Montréal, de l'agriculture urbaine et pour coordonner la mise en œuvre de différentes recommandations

émanant du rapport de l'Office de consultation publique de Montréal sur l'agriculture urbaine avec les directions mandatées et des intervenants extérieurs ;

- mandate spécifiquement les Directions des grands parcs du verdissement, de la diversité sociale, d'Espace pour la vie, de l'urbanisme et du développement économique, des communications, des services regroupés aux arrondissements et du budget pour participer à la mise en œuvre des recommandations selon leurs compétences respectives.

Six priorités ont été identifiées par la Ville de Montréal pour engager des actions dès 2013. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous. Le dossier décisionnel associé à la résolution CE13 0335 prévoit que le suivi des réalisations en agriculture urbaine sera intégré aux bilans du *Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2010-2015*, d'où la raison d'être de la présente annexe.

SUIVI DES PRIORITÉS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE EN MATIÈRE D'AGRICULTURE URBAINE POUR 2013

PRIORITÉ 2013 EN AGRICULTURE URBAINE

Coordination et concertation

ACTIONS RÉALISÉES

- La division du développement durable a été désignée responsable du suivi et de la coordination du dossier de l'agriculture urbaine pour l'administration montréalaise.
- Deux instances formelles de coordination ont été mises en place :
 - Le Comité de travail permanent de la collectivité montréalaise en agriculture urbaine, qui a tenu deux rencontres de travail ainsi qu'un « 5 à 7 » de réseautage. Celui-ci fait le lien avec les acteurs du milieu et prend en compte les travaux du *Plan de développement du Système alimentaire montréalais*.
 - Un comité de coordination municipal sur l'agriculture urbaine, qui réunit les cadres responsables d'actions en agriculture urbaines dans l'administration montréalaise. Ce comité a tenu trois réunions de travail.



PRIORITÉ 2013 EN AGRICULTURE URBAINE

Information et communication

- Une section Internet dédiée à l'agriculture urbaine a été créée sur le site Internet de la Ville de Montréal (<http://ville.montreal.qc.ca/agriculture>).
- Un sondage a été réalisé auprès de la population montréalaise sur la pratique de l'agriculture urbaine.
- Une banque d'images a été créée sur l'agriculture urbaine, libre de droits et disponible sur Flickr (<http://www.flickr.com/photos/115085225@N05>).
- Le *Projet de Plan de développement de Montréal* contient un principe concernant l'agriculture urbaine.
- La *Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017* contient des pistes d'action liées à l'agriculture urbaine.

Planification et réglementation

- Le *Projet de Plan de développement de Montréal* contient un principe concernant l'agriculture urbaine.
- La *Stratégie jeunesse montréalaise 2013-2017* contient des pistes d'action liées à l'agriculture urbaine.

Mise en valeur de la zone agricole permanente

- Le *Plan de développement de la zone agricole* (PDZA) est en préparation et son adoption est prévue en 2014. Une rencontre de son comité aviseur a eu lieu en 2013.
- Des démarches sont en cours pour la création à l'Île-Bizard d'une aire protégée ayant le statut de paysage humanisé, en arrimage avec le PDZA.
- Afin de permettre une mise en culture de terres au Parc-agricole du Bois-de-la-Roche, des travaux de drainage ont commencé en 2013 et se poursuivront en 2014.

Biodiversité, verdissement, trame verte et bleue

- Le *Plan d'action canopée* est en vigueur depuis 2012 et une réflexion concernant l'intégration des arbres fruitiers dans ce plan est en cours.
- L'agriculture urbaine pourrait être intégrée au concept de trame verte dans le schéma d'aménagement en préparation, en concordance avec le *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD).

Arrimage avec la démarche de la Conférence régionale des élus (CRÉ)

- La Ville de Montréal participe à l'élaboration du *Plan de développement du système alimentaire montréalais*, dont le dépôt est prévu en 2014.

L'ÉQUIPE TECHNIQUE

COORDINATION

Danielle Lussier, chef de division
François Miller, chef d'équipe
Division du développement durable

RÉDACTION

Yann Vergriete, conseiller en planification
Division du développement durable

COLLECTE DE DONNÉES

Monique Côté, conseillère en planification
Jacques Grou, conseiller en planification
Catherine Philibert, conseillère en planification
Mélina Planchenault, conseillère en planification
Yann Vergriete, conseiller en planification
Division du développement durable

GRAPHISME

Ville de Montréal
Fig. communication graphique

COMMUNICATION

Mylène Mimoun, chargée de communication
Division des communications corporatives

**La Division du développement durable
de la Ville de Montréal remercie tous les
collaborateurs qui ont permis la publication
de ce bilan.**

ISBN 978-2-922388-61-9 (version imprimée)
ISBN 978-2-922388-62-6 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives
nationales du Québec, 2014
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2014
Imprimé au Canada



économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

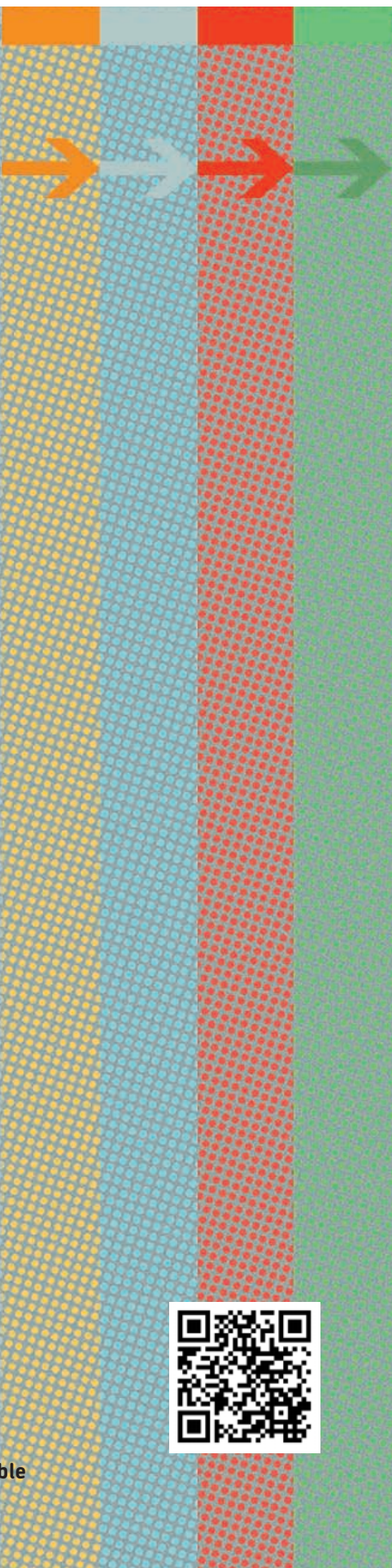
économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société

économie
environnement
société



ville.montreal.qc.ca/developpementdurable